



Valor'Aisne

Syndicat départemental de traitement
des déchets ménagers de l'Aisne

Observatoire
des déchets de l'Aisne
Données 2012
Edition 2014



www.valoraisne.fr

Le tri, on a tout à gagner.

Préambule

L'inventaire des déchets ménagers et assimilés en Picardie a été mis en place par l'ADEME Picardie depuis 2001. Il fonctionne par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé à toutes les collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets de la Région. Les données recueillies sont ensuite analysées par un bureau d'études missionné par l'ADEME, et restituées sous la forme d'un rapport et d'une base de données transmis aux membres du comité de pilotage dont fait partie Valor'Aisne depuis 2003 ainsi que de fiches personnalisées pour les collectivités ayant répondu au questionnaire qui reprennent leurs données et les situent par rapport aux moyennes départementales et régionales. Malgré tout l'intérêt de cet observatoire qui permet d'avoir une meilleure connaissance des pratiques du territoire, l'implication des collectivités dans la restitution de leurs données a peu à peu diminué. Devant ce constat et pour faciliter la tâche des collectivités, Valor'Aisne a proposé en 2013, de pré-remplir et de transmettre les questionnaires sur les données 2012 de ses collectivités adhérentes, de les réceptionner et de les valider avant de les faire parvenir à l'ADEME. Pour donner envie aux collectivités de se réapproprier l'observatoire, il paraissait important de leur restituer les informations sous forme d'un document synthétique et riche. Dans cette édition des données 2012 préparée par Valor'Aisne, les évolutions ont été comparées aux dernières données recueillies par le Syndicat c'est-à-dire les données 2008 obtenues dans le cadre de l'étude d'optimisation du service de gestion des déchets ménagers dans l'Aisne réalisée entre 2009 et 2011.

Cet observatoire tente d'être le plus exhaustif possible à partir des données transmises par les collectivités, à noter que certaines données ont été obtenues par l'intermédiaire des rapports annuels des collectivités.

Ce rapport s'attache aux déchets ménagers et assimilés (DMA), ceux-ci sont composés des déchets collectés en porte à porte ou en apport volontaire : les ordures ménagères et assimilées (OMA) et des déchets collectés en déchèterie par le service public d'élimination des déchets.

Il présente les tonnages, les flux, les coûts, le fonctionnement, le périmètre et le personnel des EPCI de collecte et/ou de traitement de l'Aisne, pour l'année 2012.

Dans tout ce document, un numéro d'identification permet de représenter les collectivités dans les graphiques.

Numéro d'identification	Nom des collectivités	Population double compte entrée en vigueur au 01/01/2012
1	CC du Canton de Charly-sur-Marne	15 446
2	CC du Canton de Condé-en-Brie	8 094
3	CC du Canton de St-Simon	10 409
4	CC du Canton d'Oulchy-le-Château	5 886
5	CC de Chauny / Tergnier	40 509
6	SIRTOM du Laonnois	94 469
7	CC de l'Ourcq et du Clignon	10 088
8	CC du Pays de la Serre	15 748
9	CC du Pays de la Vallée de l'Aisne	10 524
10	CC du Pays des 3 Rivières	22 762
11	CC des Portes de la Thiérache	7 416
12	CC de la Région de Château-Thierry	31 934
13	CC de la Région de Guise	12 069
14	CA de Saint-Quentin	74 676
15	CA du Soissonnais	53 548
16	CC du Tardenois	7 810
17	CC de la Thiérache d'Aumale	6 039
18	CC de la Thiérache du Centre	28 202
19	CC du Val de l'Ailette	8 647
20	CC du Val de l'Aisne	20 263
21	CC du Val d'Origny	3 375
22	CC de la Vallée de l'Oise	13 456
23	CC du Vermandois	32 522
24	CC de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz	14 951
25	SI-EVDM Ouest Coucy	2 727

Périmètre

Collecte	4
Traitement.....	5

Les ordures ménagères résiduelles

Aspect technique	6
Aspect financier.....	9

La collecte sélective hors verre

Aspect technique	10
Aspect financier.....	13

La collecte sélective du verre

Aspect technique	14
Aspect financier.....	16

Les collectes sélectives

Aspect technique	16
Aspect financier.....	17

Les collectes spécifiques

Aspect technique	18
Aspect financier.....	18

Les DMA hors déchèterie 19**Les déchèteries**

Aspect technique	20
Aspect financier.....	24

Les DMA 25**Les filières REP** 26**La prévention** 28**Les emplois publics** 30**Le financement du service** 30**Les coûts du service** 31

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

BG : Budget Général

CA : Communauté d'Agglomération

CC : Communauté de Communes

COTd : Contrat d'Objectifs Territorial déchets

CS : Collecte Sélective

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ETP : Equivalent Temps Plein

IDP : Inventaire des Déchets en Picardie

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées

OMr : Ordures Ménagères résiduelles

PLP : Programme Local de Prévention

PCC : Papiers Cartons Complexés (briques alimentaires)

PCNC : Papiers Cartons Non Complexés (cartons/cartonnettes)

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

REP : Responsabilité Elargie des Producteurs

RS : Redevance Spéciale

SERD : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

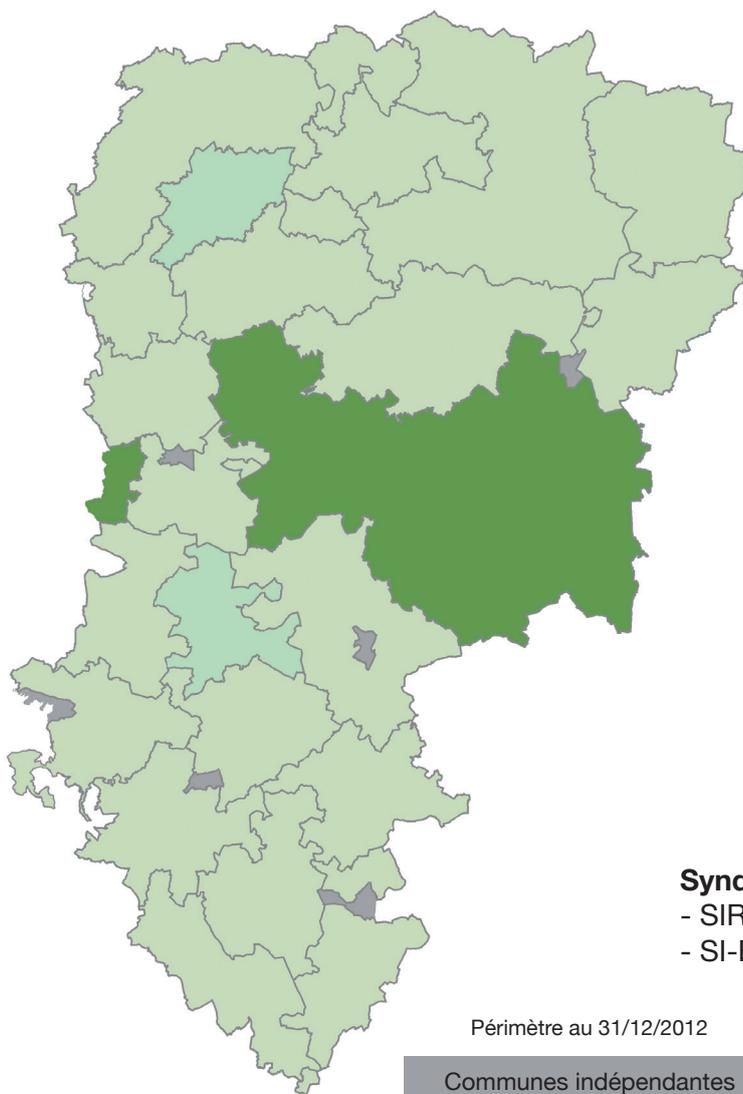
Réglementation**Que disent les lois Grenelle I et II :**

- Réduire de 7 % en 5 ans les quantités de DMA.
- Augmenter le recyclage matière et organique pour atteindre 35 % en 2012 et 45% en 2015.
- Diminuer les quantités de déchets stockés ou incinérés de l'ordre de 15% en 2012.
- Limiter le stockage et l'incinération à 60% des déchets produits sur le territoire.
- Mettre en place des filières de valorisation pour les DASRI, pneus et déchets d'ameublement.

Les collectivités à compétence «Collecte»

Type de collectivité	Nombre	Population double compte
Communes indépendantes	8	2 539
Communautés de Communes	21*	326 150
Communautés d'Agglomération	2	128 224
Syndicats intercommunaux	2	97 196
TOTAL	33	554 109

*Excluant Pithon (79 habitants) commune axonaise adhérent à la Communauté de Communes du Pays Hamois (80)



Périmètre au 31/12/2012

Communes indépendantes
Communautés de Communes
Communautés d'Agglomération
Syndicats intercommunaux

Communes indépendantes

- Clermont-les-Fermes
- Courcelles-sur-Vesle
- Haramont
- Mézy-Moulins
- Passy-sur-Marne
- Pierremande
- Reuilly-Sauvigny
- Rozet-Saint-Albin

Communautés de Communes :

- du canton de Charly-sur-Marne
- du canton de Condé en Brie
- du canton de St-Simon
- du canton d'Oulchy-le-Château
- de Chauny / Tergnier + Fresnes
- de l'Ourcq et du Clignon
- du Pays de la Serre
- du Pays de la Vallée de l'Aisne
- du Pays des 3 Rivières
- des Portes de la Thiérache
- de la Région de Château-Thierry
- de la Région de Guise
- du Tardenois
- de la Thiérache d'Aumale
- de la Thiérache du Centre
- du Val de l'Ailette
- du Val de l'Aisne
- du Val d'Origny
- de la Vallée de l'Oise
- du Vermandois
- de Villers-Cotterêts Forêt de Retz

Communautés d'Agglomération :

- de Saint-Quentin
- du Soissonnais

Syndicats intercommunaux

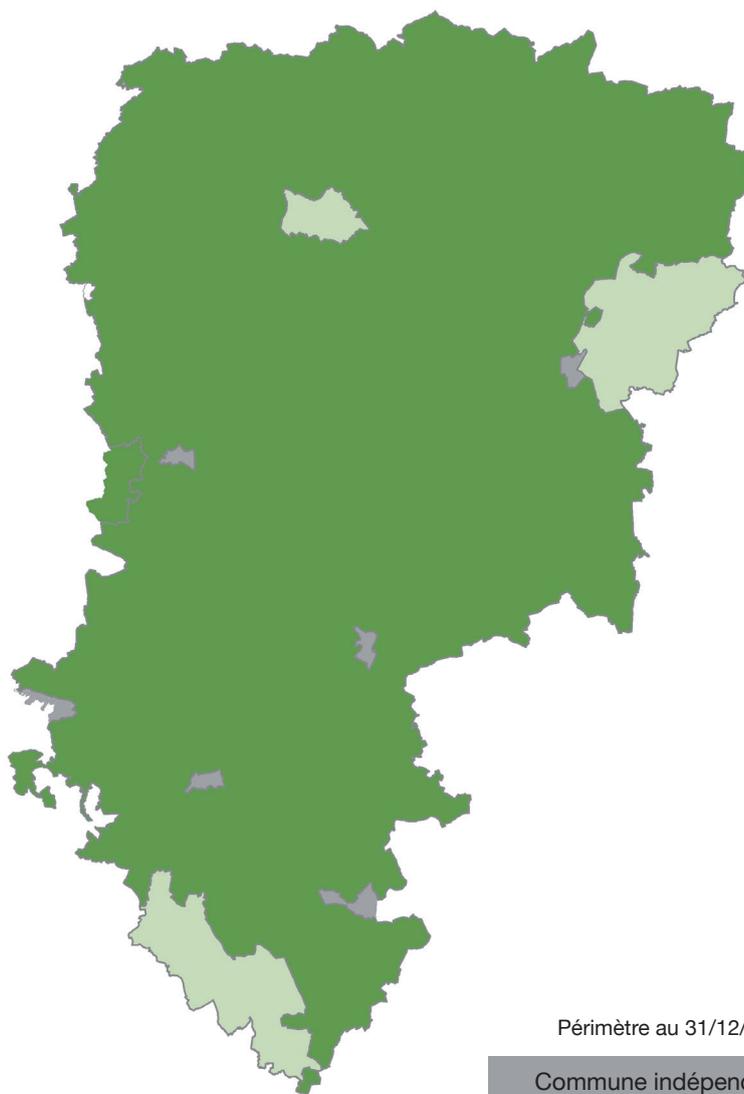
- SIRTOM du Laonnois
- SI-EVDM Ouest de Coucy

Périmètre

Les collectivités à compétence «Traitement»

Type de collectivité	Nombre	Population double compte
Communes indépendantes	8	2 539
Communautés de Communes	3*	26 237
Syndicats	2	525 333
TOTAL	13	554 109

*Excluant Pithon (79 habitants) commune axonaise adhérent à la Communauté de Communes du Pays Hamois (80)



Périmètre au 31/12/2012

Commune indépendantes

Communauté de Communes

Syndicats

Communes indépendantes

- Clermont-les-Fermes
- Courcelles-sur-Vesle
- Haramont
- Mézy-Moulins
- Passy-sur-Marne
- Pierremande
- Reuilly-Sauvigny
- Rozet-Saint-Albin

Communautés de Communes :

- du canton de Charly-sur-Marne
- des Portes de la Thiérache
- du Val d'Origny

Syndicats

- Valor'Aisne
- SI-EVDM Ouest de Coucy

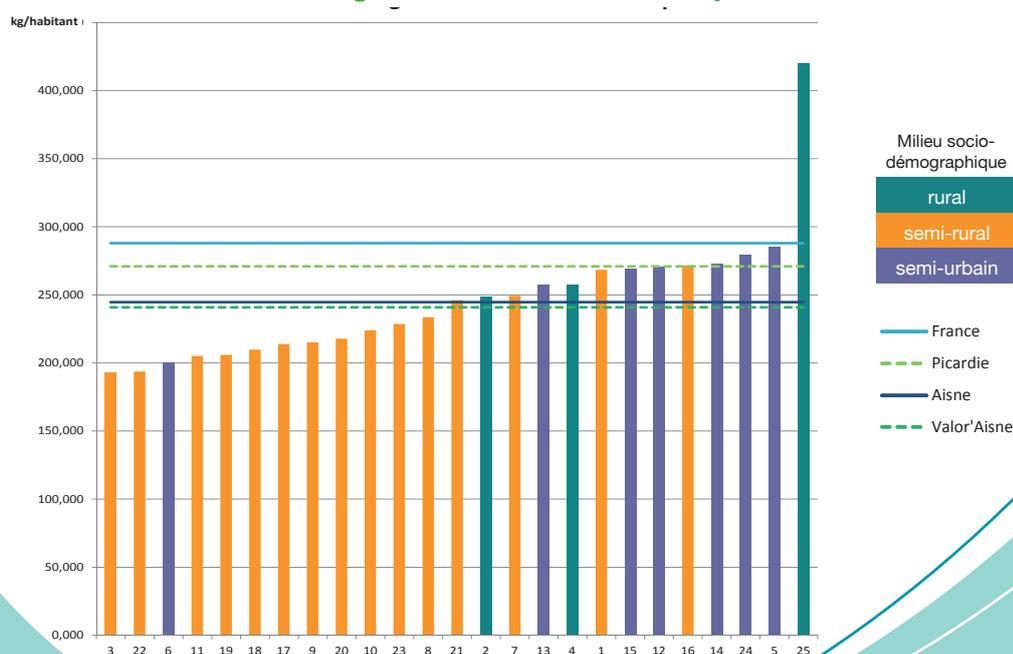
Les Ordures Ménagères résiduelles

> ASPECT TECHNIQUE <

		Contenant		Performance en kg/hab/an	Collecteur
		Bac	Sac		
1	CC du Canton de Charly-sur-Marne	X		268	ECT
2	CC du Canton de Condé-en-Brie	X		248	Sita
3	CC du Canton de St-Simon		X	193	Régie
4	CC du Canton d'Oulchy-le-Château		X	258	Sita
5	CC de Chauny / Tergnier + Fresnes		X	285	Sépur
6	SIRTOM du Laonnois	X	X	202	Régie
7	CC de l'Ourcq et du Clignon		X	249	Sita
8	CC du Pays de la Serre		X	234	Véolia
9	CC du Pays de la Vallée de l'Aisne		X	215	Sita
10	CC du Pays des 3 Rivières		X	224	Flamme
11	CC des Portes de la Thiérache		X	205	Flamme
12	CC de la Région de Château-Thierry	X		271	SRN
13	CC de la Région de Guise		X	257	Régie
14	CA de Saint-Quentin	X		273	Régie
15	CA du Soissonnais	X		263	Régie
16	CC du Tardenois		X	272	Sita
17	CC de la Thiérache d'Aumale	X		214	Véolia
18	CC de la Thiérache du Centre	X		210	Flamme
19	CC du Val de l'Ailette		X	206	Sita
20	CC du Val de l'Aisne		X	218	Sita
21	CC du Val d'Origny		X	246	Véolia
22	CC de la Vallée de l'Oise		X	194	Régie
23	CC du Vermandois	X	X	229	Régie
24	CC de Villers-Cotterêts / Forêt de Retz	X		279	Véolia
25	SI-EVDM Ouest Coucy		X	420	Gurdebeke

Les données sont celles issues du questionnaire de l'inventaire des déchets de Picardie (l'IDP - données 2012) et sont donc les déclarations des collectivités. Ces chiffres peuvent différer de ceux publiés dans le rapport annuel de Valor'Aisne. La performance a été calculée en prenant la population axonaise double compte (la population simple compte est utilisée pour l'IDP).

Production d'ordures ménagères résiduelles en 2012 par collectivité



Les moyennes Aisne et Picardie de ce graphique sont issues de l'IDP, soit une moyenne sur la population simple compte.

Les Ordures Ménagères résiduelles

Focus

133 404 tonnes

collectées dans l'Aisne hors communes indépendantes (données non connues)

241,9 kg

collectés en moyenne par habitant (population double compte, hors communes indépendantes)

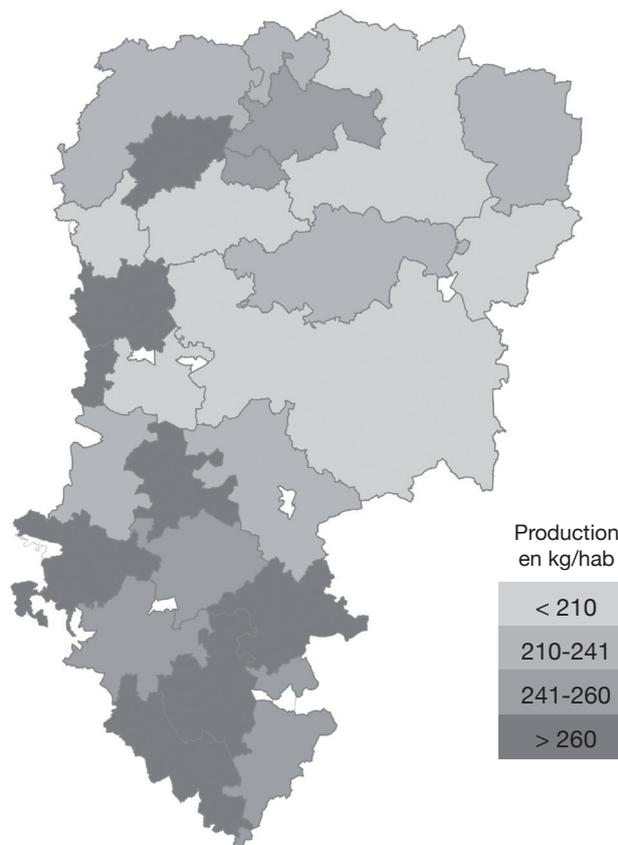
125 760

tonnes collectées sur Valor'Aisne

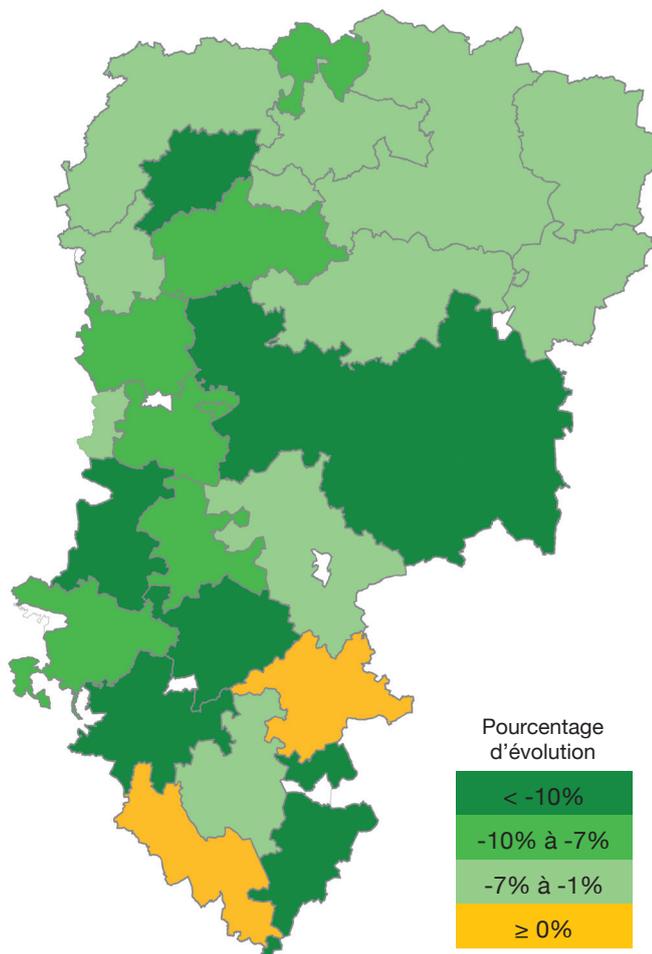
240.6 kg

collectés en moyenne par habitant (population double compte)

Performance 2012



Evolution des performances entre 2008 et 2012



La plupart des collectivités voit une nette diminution de la quantité des OMr depuis 2008, tendance observée aussi regionalement et nationalement.

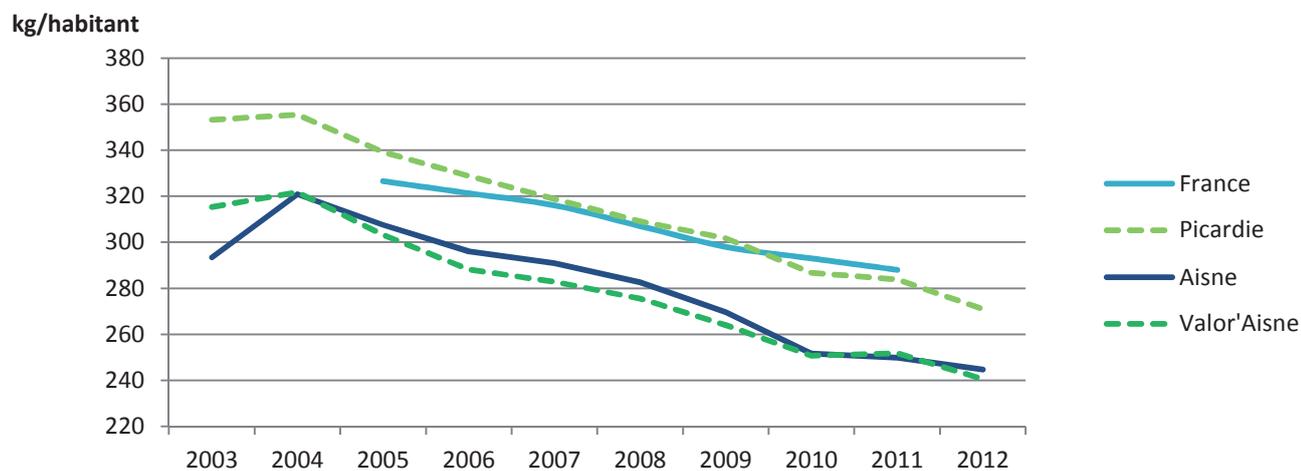
La diminution la plus importante est pour la CA de Saint-Quentin qui a mis en place la collecte sélective en monoflux en porte à porte (en 2008, celle-ci s'effectuait en apport volontaire en biflux).

Ensuite viennent les CC du Pays de la Vallée de l'Aisne, de l'Ourcq et du Clignon, d'Oulchy le Château qui ont modifié leur collecte sélective en passant d'une collecte en biflux à une collecte en monoflux. Par ailleurs, la CC du Pays de la Vallée de l'Aisne s'est engagée dans un programme local de prévention en 2011.

Le SIRTOM du Laonnois et la CC du Canton de Condé en Brie diminuent de 12% la production d'OMr par rapport à 2008. L'intégration des Communautés de Communes de la Champagne Picarde et des Villes d'Oyse explique en partie cette diminution sur le SIRTOM du Laonnois puisque les collectes ont été réorganisées, passage en monoflux, distribution de bacs de tri et de composteurs pour la CC de la Champagne Picarde, distribution de bacs de tri pour la CC des Villes d'Oyse. Le SIRTOM est également engagé dans un programme local de prévention depuis 2011. La CC du Canton de Condé en Brie a mis en place un programme de promotion du compostage domestique. Plusieurs collectivités sont passées au monoflux entre 2008 et 2012, la CC de la Thiérache d'Aumale, de la Vallée de l'Oise, du Canton de Saint Simon, de la Région de Guise.

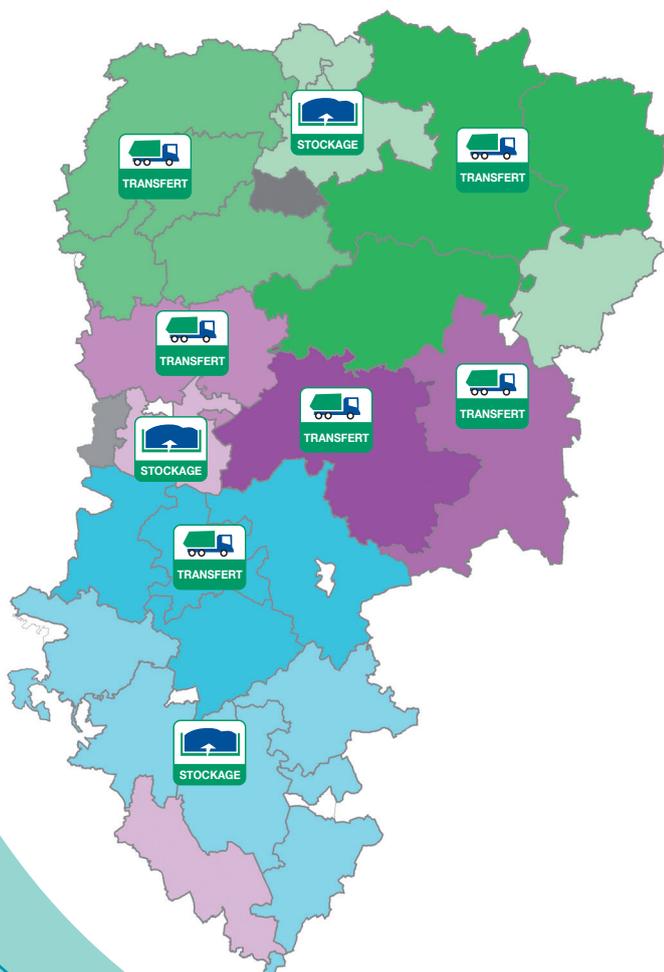
Les Ordures Ménagères résiduelles

Evolution des productions d'OMr entre 2003 et 2012



Les moyennes Aisne et Picardie de ce graphique sont issues de l'IDP, soit une moyenne sur la population simple compte. Les moyennes Valor'Aisne sont issues des rapports annuels soit une moyenne sur la population double compte. Les moyennes françaises sont publiées par l'ADEME tous les deux ans, les derniers chiffres connus sont ceux correspondant à l'année 2011.

Carte des lieux de transfert et stockage



Lieu de traitement	Lieu de transfert
Flavigny le Grand	Holnon
	Fontaine les Vervins
Allemant	Tergnier
	Sissonne
	Laon-Leuilly
Grisolles	Villeneuve St Germain
Somme	
Oise	

Les Ordures Ménagères résiduelles

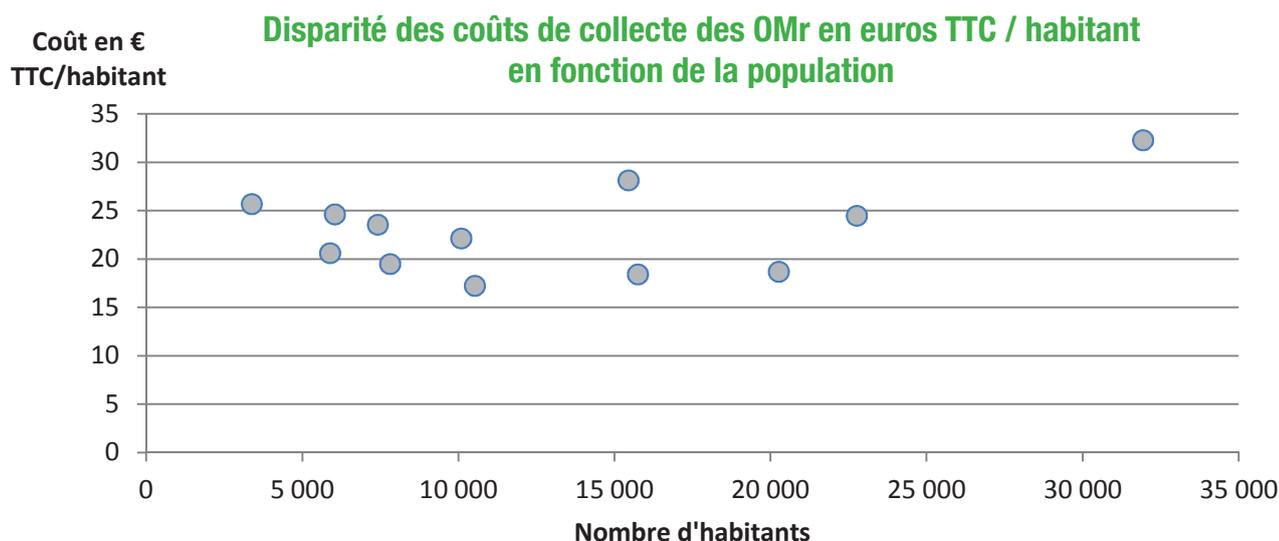
> ASPECT FINANCIER <

Coût de collecte moyen

Périmètre	Coût en euros TTC/tonne	Coût en euros TTC/habitant
Aisne	99,36 €	24,03 €
Valor'Aisne	97,77 €	23,53 €

* Les données sont issues du questionnaire de l'IDP (données 2012) et proviennent des déclarations des collectivités. Les coûts sont demandés TTC. Les données récoltées concernent uniquement des collectivités en prestation. Pour les collectivités en collecte tri-compartmentées, un calcul a permis d'affecter les coûts par flux (58% pour la collecte des OMr). Les éléments ne permettent pas de savoir si les coûts renseignés sont des coûts complets, techniques ou

Pour le périmètre «Aisne», il s'agit de la moyenne pondérée des coûts de collecte des OMr de 12 collectivités (3 indépendantes + 9 appartenant à Valor'Aisne), soit environ 38 050 tonnes et 157 300 habitants (29% du département en tonnes et en habitants). Pour le périmètre «Valor'Aisne», il s'agit de la moyenne pondérée des coûts de collecte des OMr de 9 collectivités, soit environ 31 500 tonnes et 131 000 habitants (25% du territoire en tonnes et en habitants). Les coûts de collecte des adhérents de Valor'Aisne plus faibles que les collectivités non adhérentes peuvent s'expliquer par l'accès aux centres de transfert mis à disposition pour limiter les trajets des bennes de collecte.



Coût de transfert et traitement de Valor'Aisne

Ces données sont issues de l'étude coût 2012 de Valor'Aisne (comptabilité analytique, méthode ComptaCoût®). Les coûts sont HT. Ils ne correspondent pas à la contribution demandée aux adhérents.

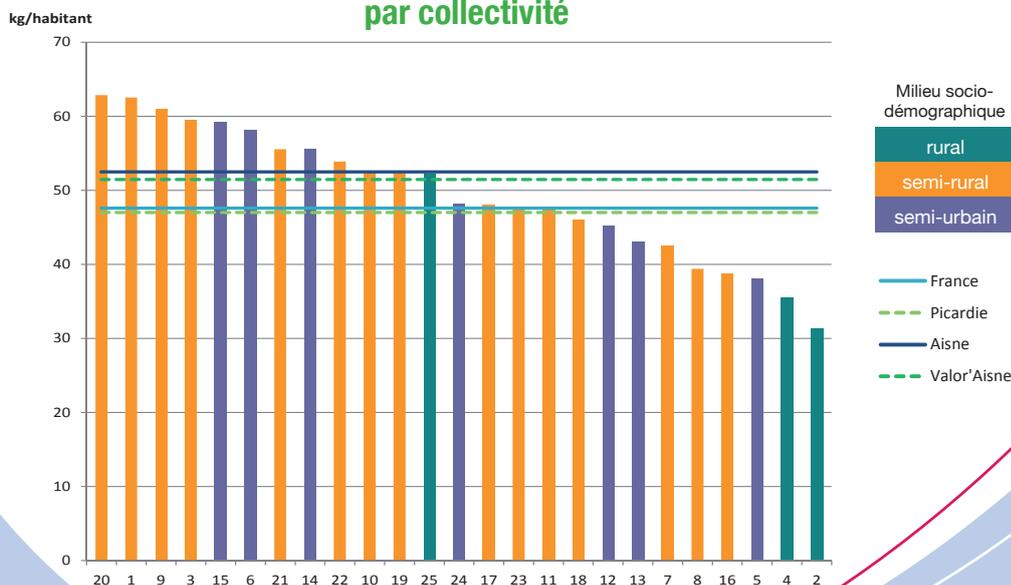
	Coût en € HT / tonne			Coût en € HT / habitant		
	Traitement	Transfert	Traitement + transfert	Traitement	Transfert	Traitement + transfert
Coût complet	78,66	14,15	92,81	20,26	3,65	23,91
Coût technique	69,39	14,00	83,39	17,88	3,61	21,48
Coût aidé	66,79	13,69	80,48	17,21	3,53	20,73

La collecte sélective hors verre

> ASPECT TECHNIQUE <

		Contenant		AV	Monoflux	Corps creux/ Corps plats	Emballages/ Papier	Performance en kg/hab/an	Collecteur
		Bac	Sac						
1	CC du Canton de Charly-sur-Marne	X		X			X	63	ECT
2	CC du Canton de Condé-en-Brie		X		X			31	Sita
3	CC du Canton de St-Simon		X		X			60	Régie
4	CC du Canton d'Oulchy-le-Château	X			X			35	Sita
5	CC de Chauny / Tergnier		X		X			38	Sépur
6	SIRTOM du Laonnois	X	X		X		X	58	Régie
7	CC de l'Ourcq et du Clignon	X			X			43	Sita
8	CC du Pays de la Serre		X		X			39	Véolia
9	CC du Pays de la Vallée de l'Aisne	X			X			61	Véolia
10	CC du Pays des 3 Rivières	X			X			53	Flamme
11	CC des Portes de la Thiérache	X			X			47	Flamme
12	CC de la Région de Château-Thierry	X			X			45	SRN
13	CC de la Région de Guise		X		X			43	Régie
14	CA de Saint-Quentin	X		X	X	X		56	Régie/Sita
15	CA du Soissonnais	X			X			59	Régie
16	CC du Tardenois		X		X			39	Sita
17	CC de la Thiérache d'Aumale	X			X			48	Véolia
18	CC de la Thiérache du Centre	X			X			46	Flamme
19	CC du Val de l'Ailette		X		X			52	Sita
20	CC du Val de l'Aisne	X			X			63	Sita
21	CC du Val d'Origny		X			X		56	Véolia
22	CC de la Vallée de l'Oise		X		X			54	Régie
23	CC du Vermandois		X			X		48	Régie
24	CC de Villers-Cotterêts Forêt de Retz	X					X	48	Véolia
25	SI-EVDM Ouest de Coucy		X				X	52	Gurdebeke

Production de collecte sélective hors verre par collectivité



Les moyennes Aisne et Picardie de ce graphique sont issues de l'IDP, soit une moyenne sur la population simple compte.

La collecte sélective hors verre

Focus

28 543 tonnes
collectées dans l'Aisne hors communes indépendantes

51,7 kg
collectés en moyenne par habitant (double compte)

26 895 tonnes
collectées sur Valor'Aisne

51,5 kg
collectés en moyenne par habitant (double compte)

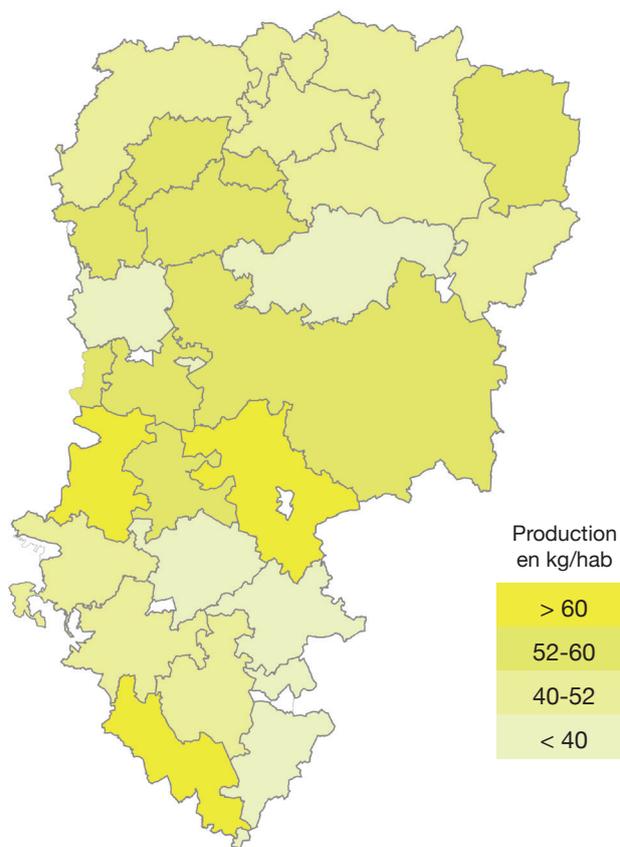
24 124 tonnes
valorisées dans l'Aisne hors communes indépendantes et SI-EDVM

44.0 kg
valorisés en moyenne par habitant

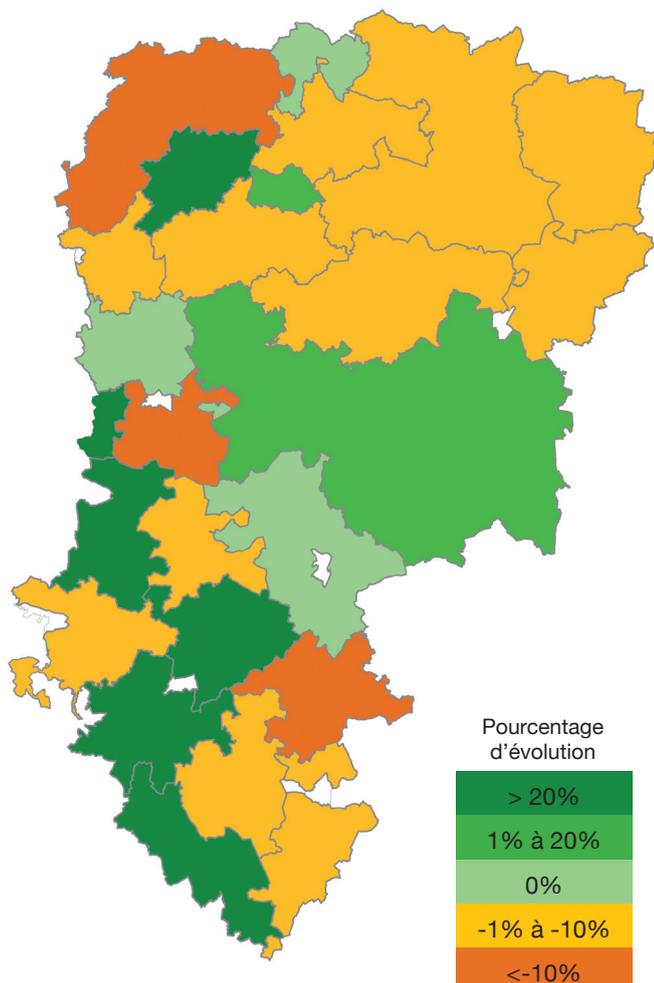
22 736 tonnes
valorisées sur Valor'Aisne

43,5 kg
valorisés en moyenne par habitant

Performance 2012



Evolution des performances entre 2008 et 2012



L'évolution des performances de collecte sélective est très hétérogène sur le département.

La plus grosse augmentation est pour la CA de Saint Quentin, 131% avec le passage d'une collecte en apport volontaire au porte à porte.

Ensuite viennent les CC du Pays de la Vallée de l'Aisne, de l'Ourcq et du Clignon, du Canton d'Oulchy le Château qui ont modifié leur collecte sélective en passant d'une collectivité en biflux en modulobac à une collecte en monoflux en bac.

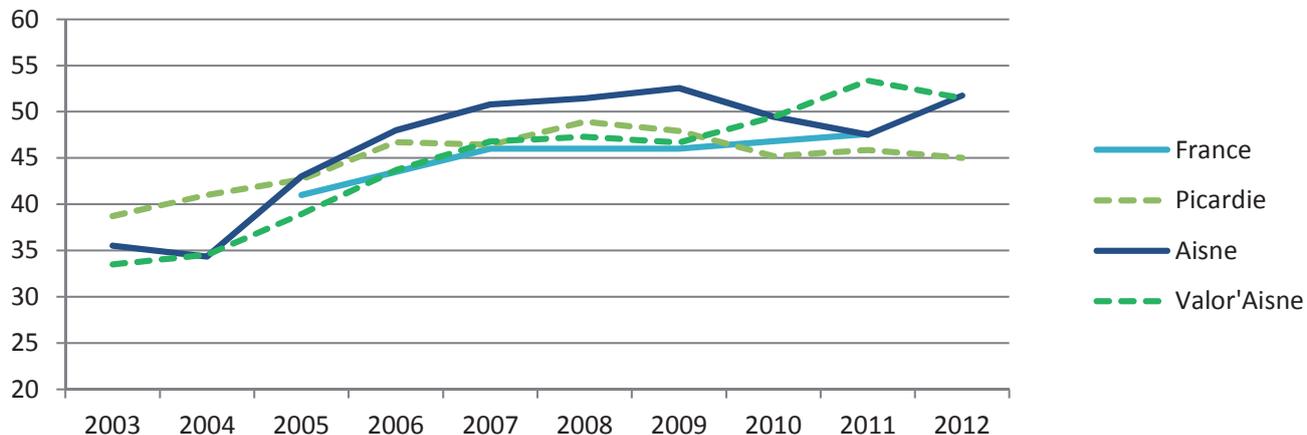
Le SIRTOM du Laonnois a modifié les collectes de la CC de la Champagne Picarde et des Villes d'Oyse (monoflux et /ou distribution de bacs de tri) ce qui peut expliquer l'augmentation des performances.

Les industriels ayant fortement travaillé ces dernières années sur la réduction à la source, le poids des emballages a globalement diminué lorsque que les suremballages n'ont pas tout bonnement été supprimés. La diminution des performances peut s'expliquer en partie pour cette raison, en partie à cause de la crise économique qui fait reculer la consommation, et peut-être par une lassitude pour le geste de tri de la part des usagers . Le taux de refus se maintient autour de 15% (16% en 2008).

La collecte sélective hors verre

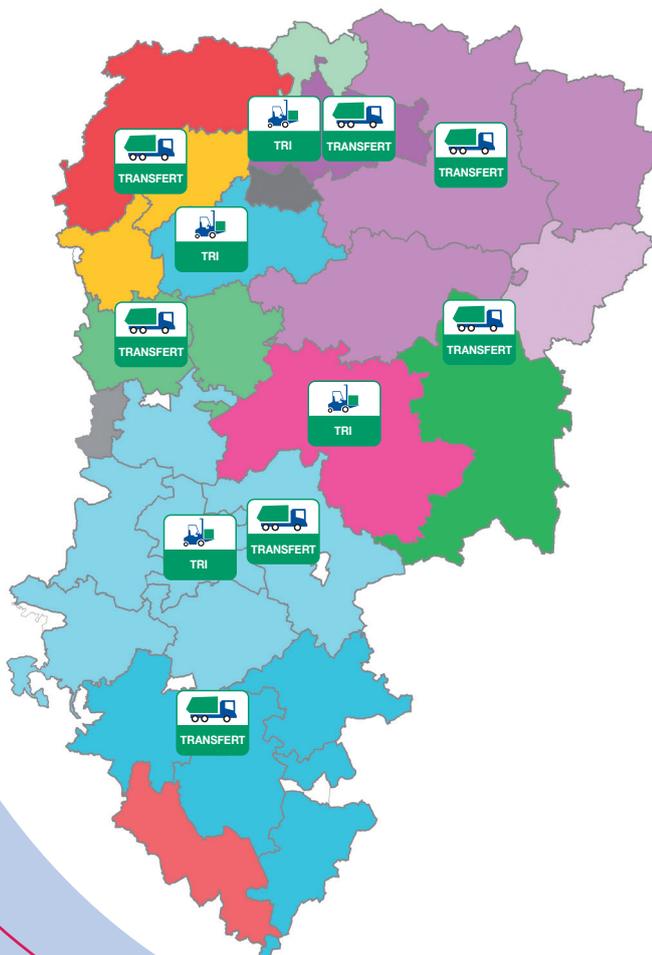
Evolution des productions de recyclables entre 2003 et 2012

kg/habitant



Les moyennes Aisne et Picardie de ce graphique sont issues de l'IDP, soit une moyenne sur la population simple compte. Les moyennes Valor'Aisne sont issues des rapports annuels soit une moyenne sur la population double compte. Les moyennes françaises sont publiées par l'ADEME tous les deux ans, les derniers chiffres connus sont ceux correspondant à l'année 2011. En 2011, beaucoup de données étaient manquantes, ce qui peut expliquer l'allure de la courbe qui ne suit pas la tendance générale.

Carte des lieux de transfert et tri



Lieu de traitement	Lieu de transfert
Flavigny le Grand	Tergnier
	Sissonne
Haumont	Fontaine les Vervins
	Flavigny le Grand
Villeneuve St Germain	Grisolles
	Laon-Leuilly
Troyes	Holnon
Laon-Leuilly	
Essigny le Grand	
Somme	
Oise	

La collecte sélective hors verre

> ASPECT FINANCIER <

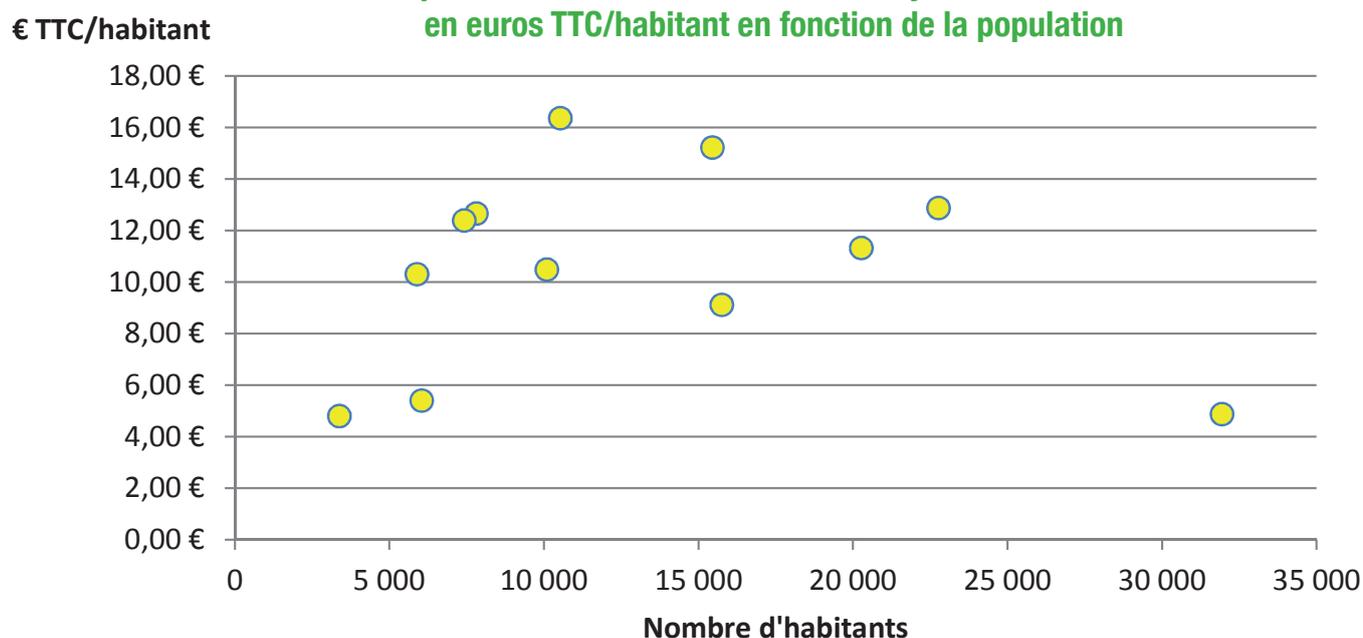
Coût de collecte moyen

Périmètre	Coût en euros TTC/tonne	Coût en euros TTC/habitant
Aisne	206,71 €	10,40 €
Valor'Aisne	201,67 €	9,86 €

*Les données sont issues du questionnaire de l'IDP (données 2012) et proviennent des déclarations des collectivités. Les coûts sont demandés TTC. Les données récoltées concernent uniquement des collectivités en prestation. Pour les collectivités en collecte tri-compartmentées, un calcul a permis d'affecter les coûts par flux (30% pour la collecte sélective hors verre). Les éléments ne permettent pas de savoir si les coûts renseignés sont des coûts complets, techniques ou aidés.

Pour le périmètre « Aisne », il s'agit de la moyenne pondérée des coûts de collecte sélective de 12 collectivités (3 indépendantes + 9 appartenant à Valor'Aisne), soit environ 7 900 tonnes et 157 300 habitants (environ 28% du département en tonnes et en habitants). Pour le périmètre « Valor'Aisne », il s'agit de la moyenne pondérée des coûts de collecte sélective de 9 collectivités, soit environ 6 400 tonnes et 131 000 habitants (environ 25% du territoire en tonnes et en habitants). Les coûts de collecte des adhérents de Valor'Aisne plus faibles que les collectivités non adhérentes peuvent s'expliquer par l'accès aux centres de transfert mis à disposition pour limiter les trajets des bennes de collecte.

Disparité des coûts de collecte des recyclables hors verre en euros TTC/habitant en fonction de la population



Coût de transfert et traitement de Valor'Aisne

Ces données sont issues de l'étude coût 2012 de Valor'Aisne (comptabilité analytique, méthode ComptaCoût®). Les coûts sont HT. Ils ne correspondent pas à la contribution demandée aux adhérents.

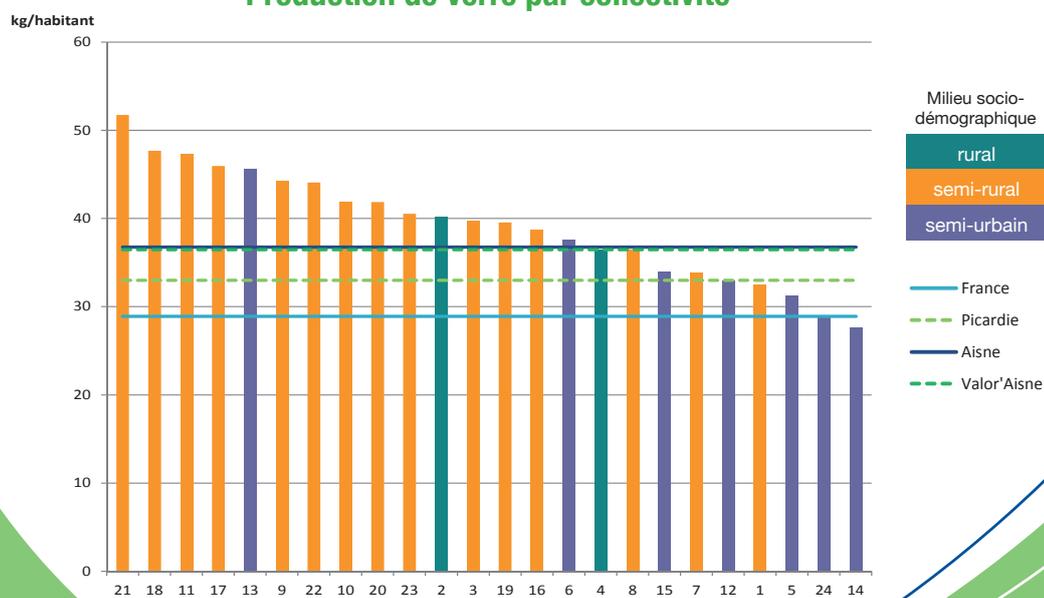
	Coût en € HT / tonne			Coût en € HT / habitant		
	Tri	Transfert	Tri + transfert	Tri	Transfert	Tri + transfert
Coût complet	221,76	24,00	235,75	11,10	1,26	12,36
Coût technique	201,36	23,99	225,34	10,55	1,26	11,81
Coût aidé	183,16	20,55	203,71	9,60	1,08	10,68

La collecte sélective du verre

> ASPECT TECHNIQUE <

		Porte à porte bac	Apport volontaire	Performance en kg/hab/an	Collecteur
1	CC du Canton de Charly-sur-Marne		X	33	Sita
2	CC du Canton de Condé-en-Brie	X		40	Sita
3	CC du Canton de St-Simon		X	40	Régie
4	CC du Canton d'Oulchy-le-Château	X		36	Sita
5	CC de Chauny / Tergnier		X	31	Paté
6	SIRTOM du Laonnois		X	38	Régie
7	CC de l'Ourcq et du Clignon	X		34	Sita
8	CC du Pays de la Serre		X	36	Véolia
9	CC du Pays de la Vallée de l'Aisne	X		44	Véolia
10	CC du Pays des 3 Rivières	X		42	Flamme
11	CC des Portes de la Thiérache	X	X	47	Flamme/Mytnick
12	CC de la Région de Château-Thierry		X	33	Paté
13	CC de la Région de Guise		X	46	Paté
14	CA de Saint-Quentin		X	28	Sita
15	CA du Soissonnais	X	X	34	ESAT/Régie
16	CC du Tardenois		X	39	Sita
17	CC de la Thiérache d'Aumale		X	46	Paté
18	CC de la Thiérache du Centre	X		48	Flamme
19	CC du Val de l'Ailette		X	40	Sita
20	CC du Val de l'Aisne		X	42	Paté
21	CC du Val d'Origny		X	52	Paté
22	CC de la Vallée de l'Oise		X	44	Régie
23	CC du Vermandois		X	41	Scher
24	CC de Villers-Cotterêts Forêt de Retz	X	X	29	Véolia/Paté

Production de verre par collectivité



Les moyennes Aisne et Picardie de ce graphique sont issues de l'IDP, soit une moyenne sur la population simple compte.

La collecte sélective du verre

Focus

20 080 tonnes

collectées dans l'Aisne hors communes indépendantes et SI-EVDM

37.1 kg

collectés en moyenne par habitant (double compte)

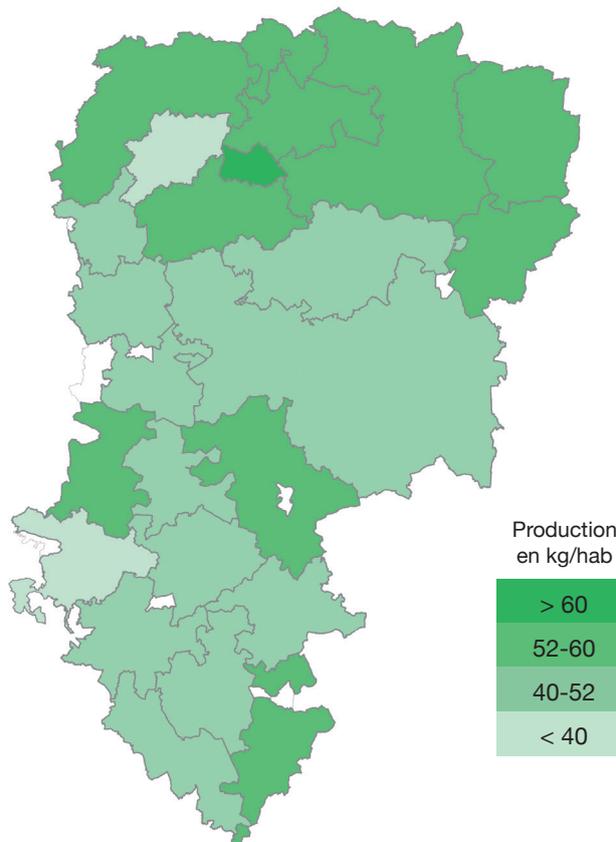
19 052 tonnes

collectées sur Valor'Aisne

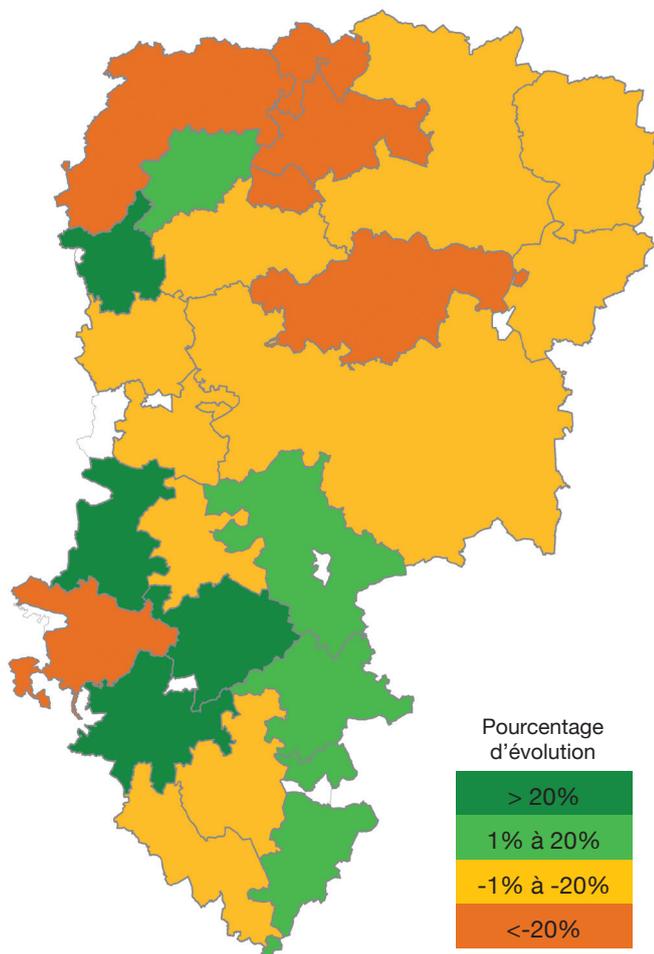
36.5 kg

collectés en moyenne par habitant (double compte)

Performance 2012



Evolution des performances entre 2008 et 2012

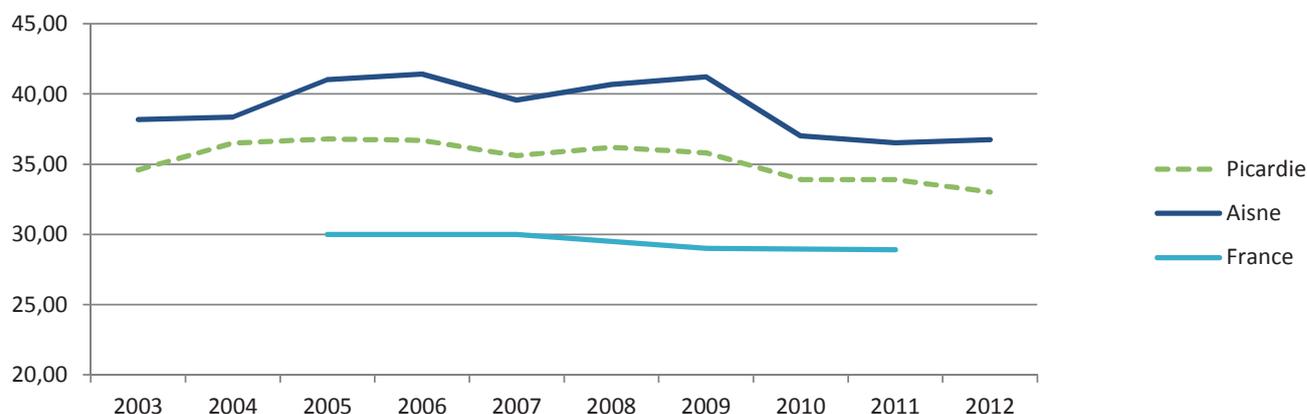


Les CC du Canton d'Oulchy le Château, de l'Ourcq et du Clignon, du Pays de la Vallée de l'Aisne sont passées d'une collecte en modulobac à une collecte en bac. La CC du Canton de Saint Simon a également augmenté sa production sans changer son système de collecte. Mais la tendance générale est plutôt à la baisse dans le reste du département ainsi que dans la région. La réduction à la source, l'utilisation d'emballages plastiques remplaçant les emballages en verre, le changement de mode de consommation et la crise économique peuvent expliquer en partie la baisse des tonnages de verre.

La collecte sélective du verre

Evolution des productions de recyclables (verre) entre 2003 et 2012

kg/habitant



Les moyennes Aisne et Picardie de ce graphique sont issues de l'IDR, soit une moyenne sur la population simple compte. Les moyennes françaises sont publiées par l'ADEME tous les deux ans, les derniers chiffres connus sont ceux correspondant à l'année 2011.

> ASPECT FINANCIER <

	Coût en euros TTC/tonne	Coût en euros TTC/habitant
Collecte du verre (porte à porte et apport volontaire)	85,07	3,24
Collecte en porte à porte	169,08	6,26
Collecte en apport volontaire	41,76	1,60

Pour les collectivités en collecte tricompartimentée, un calcul a permis d'affecter les coûts par flux (12% pour la collecte du verre). Les éléments ne permettent pas de savoir si les coûts renseignés sont des coûts complets, techniques ou aidés.

Pour la collecte du verre effectuée en porte à porte et/ou en apport volontaire, la moyenne pondérée a été calculée sur les coûts de 13 collectivités, soit environ 6 200 tonnes et 162 300 habitants (environ 29% des habitants et 31% des tonnes).

La moyenne pondérée des coûts de collecte du verre en porte à porte a été calculée sur les coûts de 5 collectivités.

La moyenne pondérée des coûts de collecte du verre en apport volontaire a été calculée sur les coûts de 8 collectivités.

Les collectes sélectives

> ASPECT FINANCIER <

Recettes et soutiens

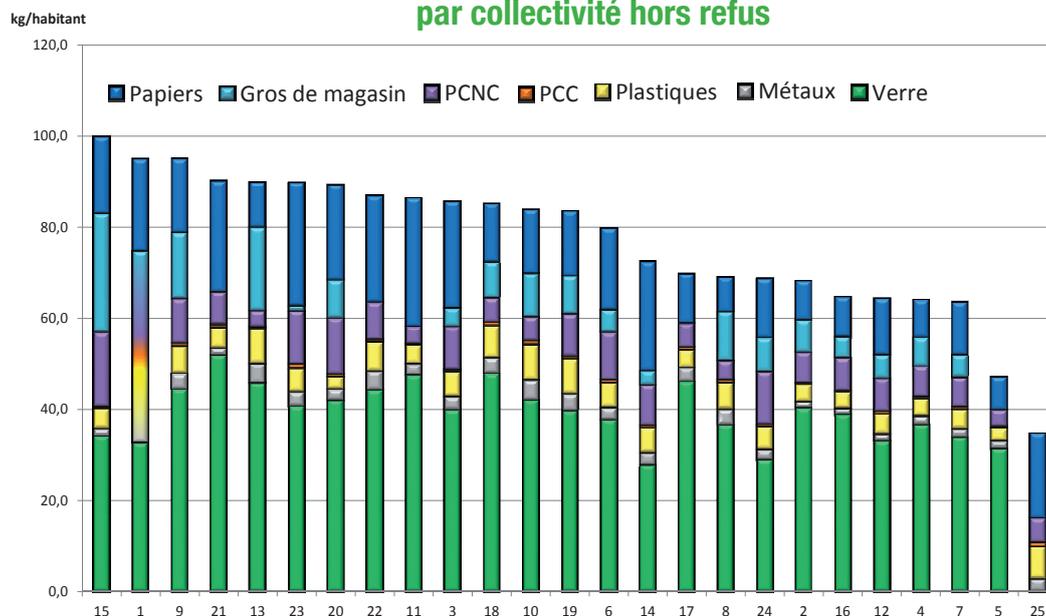
	Recettes en euros/tonne	Recettes en euros/hab.
Soutiens (Eco-Emballages/Adelphe, EcoFolio)	115,66 €	10,05 €
Revente des matériaux	63,37 €	5,51 €
Recettes totales	179,03 €	15,56 €

La moyenne pondérée des recettes liés aux emballages (verres inclus) et aux papiers a été calculée grâce aux données de 21 collectivités, soit environ 28 200 tonnes et 324 300 habitants (environ 59% des habitants et des tonnages).

> ASPECT TECHNIQUE <

Répartition des tonnes par matériau

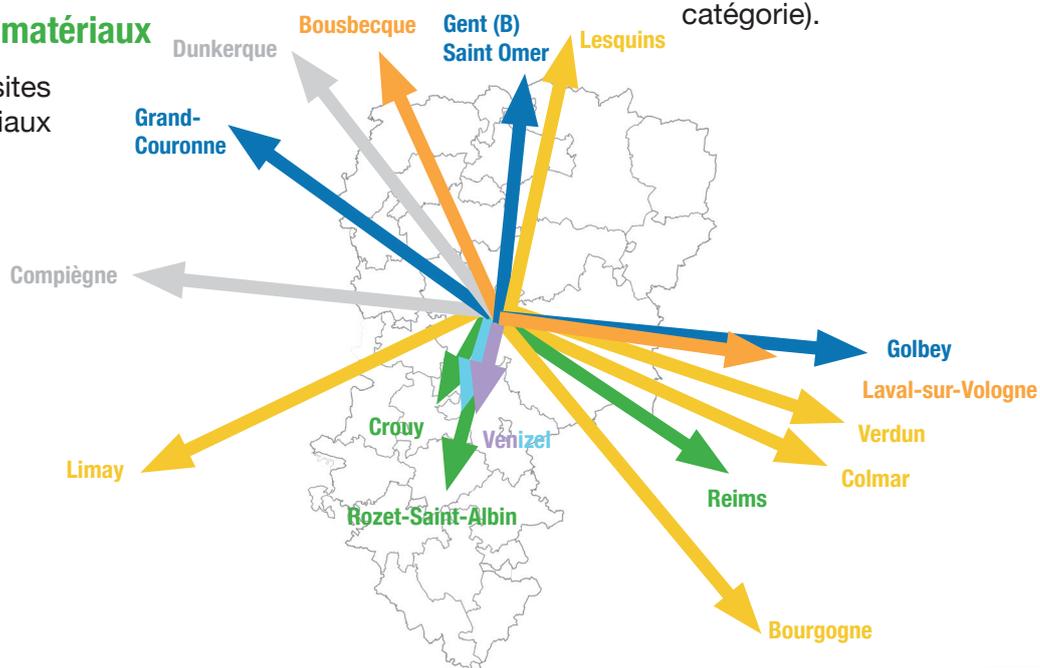
Production par matériau de collecte sélective par collectivité hors refus



Les productions ont été calculées à partir des expéditions de matériaux des centres de tri pour les emballages et les papiers hors verre. Ces productions peuvent être différentes des données de collecte car les expéditions sont liées à l'activité des sites et aux effets de stock qui peuvent être positifs ou négatifs. Il est à noter que tous les centres de tri ne produisent pas de gros de magasin. (Mélange de papiers et de cartons non valorisables dans l'une ou l'autre catégorie).

Lieu de valorisation des matériaux

Principales localisation des sites de valorisation des matériaux (liste non exhaustive)



Les collectes spécifiques

> ASPECT TECHNIQUE <

	BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS		
	Biodéchets (B)	Performance en kg/hab/an	Collecteur
	Déchets verts (DV)		
CC de Chauny / Tergnier + Fresnes	DV (bac)	100	Sépur
SIRTOM du Laonnois	B + DV (bac)	81 ¹	Régie
CC de la Région de Château-Thierry	DV	49	ECT
CA de Saint-Quentin	DV	20 ²	Véolia
CC de Villers-Cotterêts Forêt de Retz	DV	29 ³	Véolia

	CARTONS	
	en tonnes	Collecteur
SIRTOM du Laonnois	93	Régie
CC du Pays des 3 rivières	inclus dans les tonnes de cartons de déchèterie	Association d'insertion locale
CC de la Région de Château-Thierry	100	SRN
CA de Saint-Quentin	271	Régie
CA du Soissonnais	201	ESAT
CC de la Vallée de l'Oise	2 ⁴	Régie

	ENCOMBRANTS	
	Performance en kg/hab/an	Collecteur
CC du canton de Condé en Brie	7	Sita
CC du canton d'Oulchy-le-Château	13	Sita
CC de Chauny / Tergnier + Fresnes	30	Sépur
SIRTOM du Laonnois	NC ⁵	Régie
CC de l'Ourcq et du Clignon	7	Sita
CC du Pays de la Serre	6	Véolia
CC du Pays des 3 Rivières	inclus dans les tonnes d'encombrants de déchèterie	Association d'insertion locale
CC de la Région de Guise	5	Régie
CA de Saint-Quentin	8 ⁶	Régie
CA du Soissonnais	12	Régie
CC de la Thiérache d'Aumale	7	Edinord
CC de la Vallée de l'Oise	0,1 ⁴	Régie
CC du Vermandois	3	Régie
CC de Villers-Cotterêts Forêt de Retz	7	Véolia

¹ Performance calculée sur la population desservie c'est à dire les Communautés de Communes du Vallon d'Anizy, du Chemin des Dames et du Laonnois (hors collectifs et centre-ville)

² Concerne uniquement la commune de Gauchy

³ Concerne uniquement la commune de Villers-Cotterêts

⁴ Tonnage estimé

⁵ Collecte sur rendez-vous réservée aux personnes à mobilité réduite

⁶ Collecte sur rendez-vous

> ASPECT FINANCIER <

Coût	Euros/tonne	Euros/habitant
Collecte des encombrants	121,26	0,82
Collecte des cartons	337,07	1,06
Collecte des déchets verts	138,95	6,78

La moyenne pondérée des coûts de collecte des encombrants en porte à porte a été calculée sur les coûts de 4 collectivités.

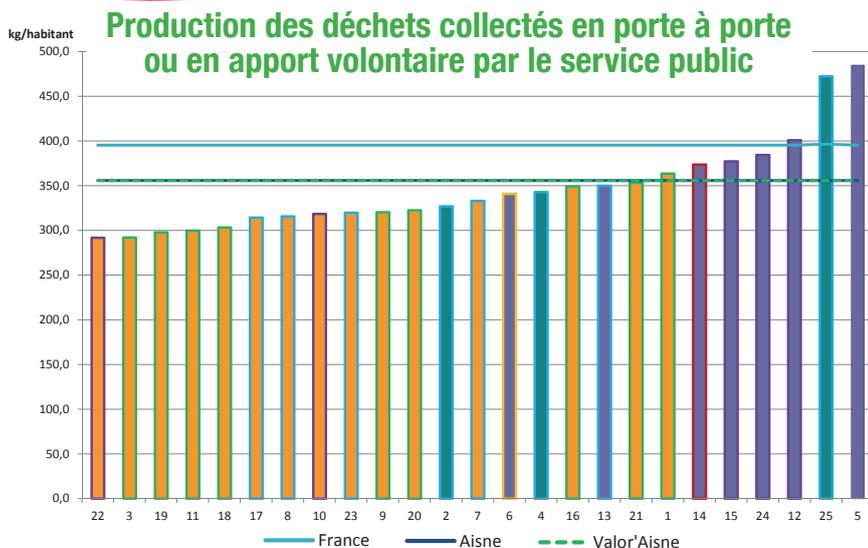
Le coût de collecte des cartons et déchets verts en porte à porte correspond aux coûts d'une seule collectivité.

Les collectes sélectives

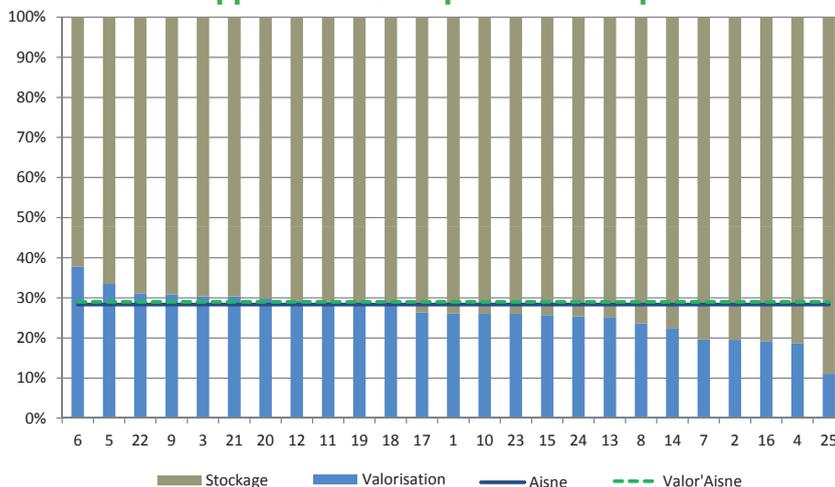
Les coûts de traitement des encombrants par Valor'Aisne sont les mêmes que les coûts de traitement des OMr. Ces données sont issues de l'étude coût 2012 de Valor'Aisne (comptabilité analytique, méthode ComptaCoût®). Les coûts sont HT. Ils ne correspondent pas à la contribution demandée aux adhérents.

	Coût en € HT / tonne			Coût en € HT / habitant		
	Compostage	Transfert	Compostage + transfert	Compostage	Transfert	Compostage + transfert
Coût complet	43,11	9,21	52,32	1,50	0,32	1,82
Coût technique	39,04	9,20	48,25	1,36	0,32	1,68
Coût aidé	34,28	9,17	43,45	1,19	0,32	1,51

Les DMA hors déchèterie



Taux de valorisation des déchets collectés en porte à porte ou en apport volontaire par le service public



Les flux collectés par le service public que ce soit en régie ou par un prestataire sont à minima : les OMr, la collecte sélective des emballages en verre et la collecte sélective des emballages autres qu'en verre et du papier. Le fait que la collecte sélective soit effectuée en séparant les papiers ou les corps plats des corps creux a été considéré comme un flux unique. Les autres flux sont la collecte des encombrants, des déchets végétaux, des cartons et des gravats. La collecte des DASRI financée par le service public par l'intermédiaire des pharmacies n'a pas été comptabilisée dans les flux collectés. La collecte des textiles (TLC) étant organisée par des opérateurs privés sans échange financier avec les collectivités n'a pas été prise en compte. Ces deux flux apparaissent dans les pages dédiées aux filières REP.

Le taux de valorisation a été calculé sur la base des tonnages réellement valorisés. On était considéré comme valorisés les tonnages de collecte sélective moins le tonnage de refus, les tonnages de verre, les tonnages de déchets verts, les tonnages de cartons.

Les déchèteries

> ASPECT TECHNIQUE <

Propriétaires	Communes d'implantation		Accès des professionnels
CC du Canton de Charly-sur-Marne	Charly-sur-Marne	oui	Payant systématiquement
CC du Canton de Condé-en-Brie	Artonges	oui	Payant systématiquement
	Condé-en-Brie	oui	Payant systématiquement
	Trélou-sur-Marne	oui	Payant systématiquement
CC du Canton de St-Simon	Clastres	oui	Payant systématiquement
CC du Canton d'Oulchy-le-Château	Convention avec la CC		
CC de Chauny / Tergnier	Chauny	non	
SIRTOM du Laonnois	Aulnois-sous-Laon	oui	Payant systématiquement
	Beautor	oui	Payant systématiquement
	Bourg-et-Comin	oui	Payant systématiquement
	Crépy	oui	Payant systématiquement
	Festieux	oui	Payant systématiquement
	Laon	oui	Payant systématiquement
	Lizy	oui	Payant systématiquement
	Guignicourt	oui	Payant systématiquement
	Liesse-Notre-Dame	oui	Payant systématiquement
	Meuregny-en-Haye	oui	Payant systématiquement
	Pontavert	oui	Payant systématiquement
	Saint-Gobain	oui	Payant systématiquement
	Sissonne	oui	Payant systématiquement
CC de l'Ourcq et du Clignon	Neuilly-Saint-Front	oui	Gratuit avec limitation
CC du Pays de la Serre	Crécy-sur-Serre	oui	Payant systématiquement
	Marle	oui	Payant systématiquement
CC du Pays de la Vallée de l'Aisne	Ambly	oui	Gratuit avec limitation
CC du Pays des 3 Rivières	Hirson	oui	Gratuit avec limitation puis payant
	Martigny	oui	Gratuit avec limitation puis payant
CC des Portes de la Thiérache	Montcornet	oui	Gratuit avec limitation puis payant
	Rozoy-sur-Serre	oui	Gratuit avec limitation puis payant
CC de la Région de Château-Thierry	Château-Thierry	oui	Payant systématiquement
CC de la Région de Guise	Guise	oui	Payant systématiquement
CA de Saint-Quentin	Gauchy	oui	Payant systématiquement
	Omissy	oui	Payant systématiquement
CA du Soissonnais	Mercin-et-Vaux	oui	Payant systématiquement
	Villeneuve-Saint-germain	non	
CC du Tardenois	Villers-sur-Fère	oui	Payant systématiquement
CC de la Thiérache d'Aumale	Etreux	non	
CC de la Thiérache du Centre	La Capelle	oui	Payant systématiquement
	Le Nouvion-en-Thiérache	oui	Payant systématiquement
	Vervins	oui	Payant systématiquement
	Sains-Richaumont	oui	Payant systématiquement
CC du Val de l'Ailette	Coucy-le-Château	oui	Payant systématiquement
CC du Val de l'Aisne	Presles-et-Boves	non	
CC du Val d'Origny	Origny-Sainte-Benoîte	non	
CC de la Vallée de l'Oise	Essigny-le-Grand	non	
	Itancourt	non	
	Mézières-sur-Oise	oui	Payant systématiquement
	Moÿ-de-l'Aisne	non	
	Ribemont	non	
CC du Vermandois	Bohain-en-Vermandois	oui	Payant systématiquement
	Foreste	oui	Payant systématiquement
	Joncourt	oui	Payant systématiquement
	Vermand	oui	Payant systématiquement
CC de Villers-Cotterêts Forêt de Retz	Villers-Cotterêts	oui	Payant systématiquement
TRAVADEC	Allemant	oui	Information non connue
DUCAMP	Saint-Quentin	oui	Payant systématiquement

Les déchèteries

Déchèteries utilisées hors département	Population desservies
1 déchèterie à Fismes (51) gérée par le SYCOMORE	3 383
1 déchèterie à Eppeville (80) gérée par la CC du pays Hamois	79

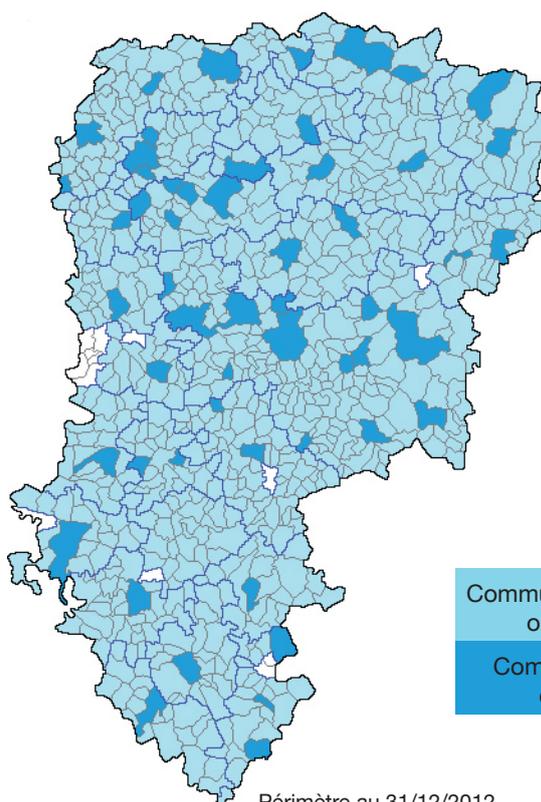
Conventions entre collectivités axonaises	Population desservies
La déchèterie de Beautor est utilisée par 6 communes de la CC de Chauny Tergnier	17 861
La déchèterie de Neully-Saint-Front est utilisée par la CC du Canton d'Oulchy-le-Château	5 886
La déchèterie de Château-Thierry est utilisée par Mézy-Moulins	522
Les déchèteries de Mercin-et-Vaux et Villeneuve Saint-Germain sont utilisées par 4 communes de la CC du Val de l'Aisne	2 389
La déchèterie de Bohain-en-Vermandois est utilisée par 4 communes de la CC de la Thiérache d'Aumale	2 187

Déchèteries axonaises utilisées par des communes hors département	Population hors département desservie
La déchèterie d'Artonges utilisée par 2 communes de la CC de la Brie Champenoise	380
La déchèterie de Trélou-sur-Marne utilisée par 5 communes de la CC des Coteaux de la Marne	4 891
La déchèterie de Foreste utilisée par 5 communes du Pays hamois	1 384

En 2012, le département compte 1 déchèterie pour 10 076 habitants (1 pour 10 228 habitants en 2008).

L'Aisne comprend 54 déchèteries (52 publiques et 2 privées). Au total, 56 déchèteries sont utilisées par les axonais.

11 conventions ont été établies pour permettre aux axonais d'utiliser d'autres déchèteries hors de leur territoire et pour accueillir des communes voisines dont certaines de départements limitrophes.



Légende

Communes ayant accès à une ou des déchèteries

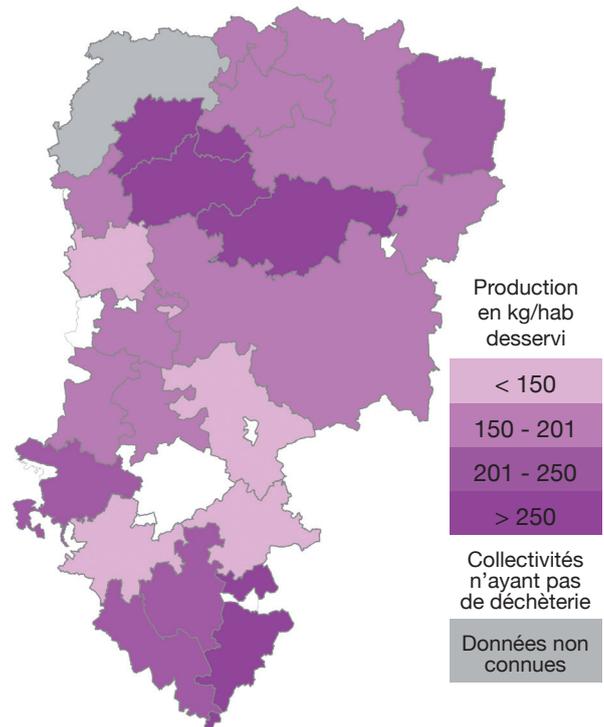
Commune d'implantation d'une déchèterie

Périmètre au 31/12/2012

Les déchèteries

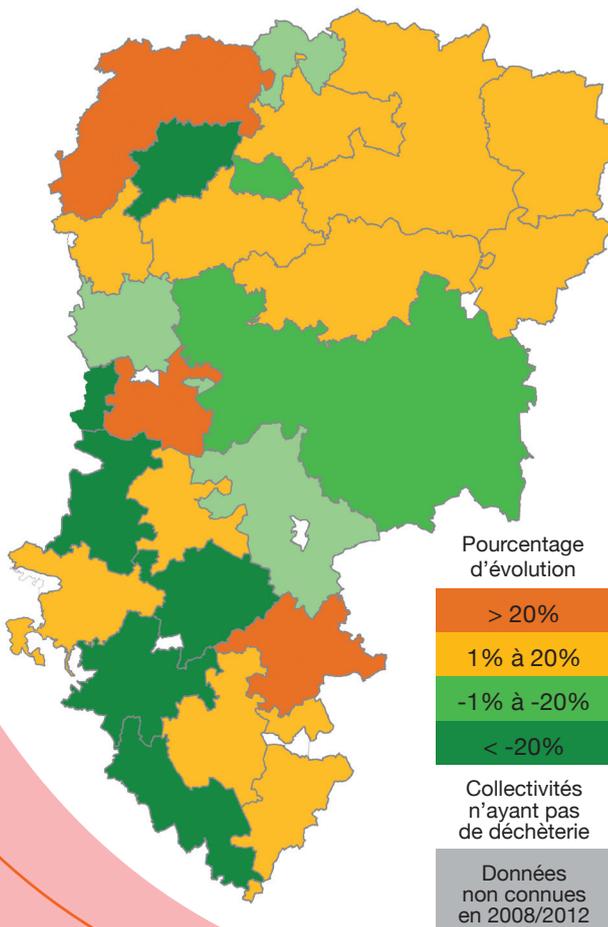
Performances 2012

	Moyenne axonaise	Minimum	Maximum
Nombre de visites	20 571	1 777	82 977
Nombre d'heures d'ouverture par déchèterie	1 519	459	3 300
Nombre de visites par heure d'ouverture	12	2	35
Tonnage collecté	2 359	253	8 412
Nombre de tonnes par heure d'ouverture	1,340	0,390	4,450
Nombre de kilogrammes par visite	127	61	503
Taux de valorisation	62%	29%	85%



La performance a été calculée par déchèterie et par habitant desservi sur les tonnages déclarés par les collectivités (sauf en cas de différence trop importante avec les tonnages par flux). Les gravats traités sur une installation de stockage n'ont pas été considérés comme étant valorisés.

Evolution des performances entre 2008 et 2012



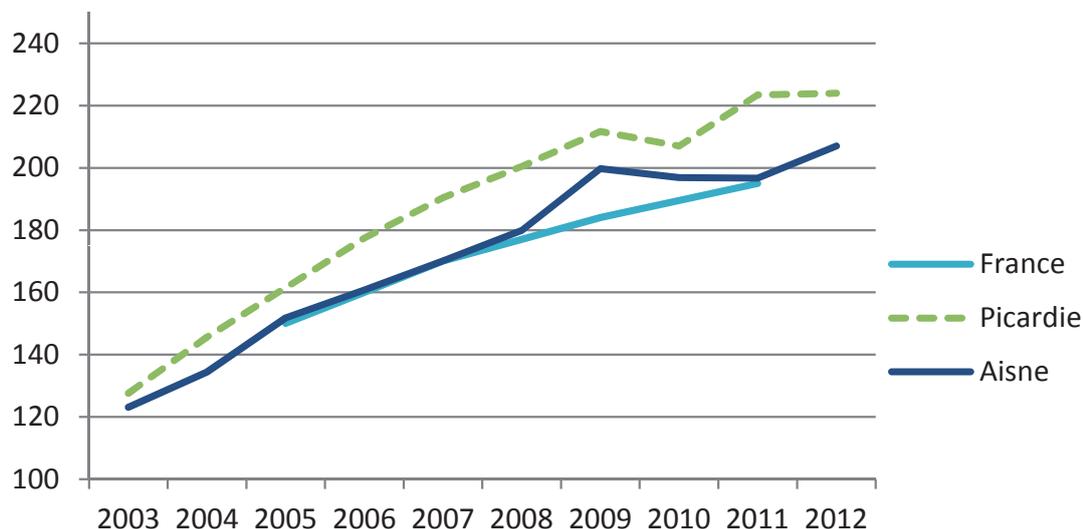
Les productions ont globalement augmenté en déchèterie. La déchèterie est devenue un exutoire de plus en plus utilisé car de plus en plus spécialisé. Aujourd'hui, certaines collectivités ont mis en place des flux non conventionnels comme le plâtre, les plastiques souples, les plastiques rigides.

Les collectivités pour lesquelles les performances ont diminué sont principalement celles qui acceptaient gratuitement les professionnels. Certaines collectivités ont aussi choisi de trier leurs collectes d'encombrants de porte à porte en déchèterie pour une valorisation maximale, ce qui explique une part de l'augmentation des tonnages. Le nombre moyen d'heures d'ouverture par an a augmenté 1 519 heures/ déchèterie contre 1 466 heures en 2008. Le nombre de visites par heure d'ouverture a légèrement augmenté (11 en 2008). Le nombre de tonnes par heure et kilogrammes par visite sont équivalents à 2008.

Les déchèteries

Evolution des productions en déchèterie entre 2003 et 2012

kg/habitant

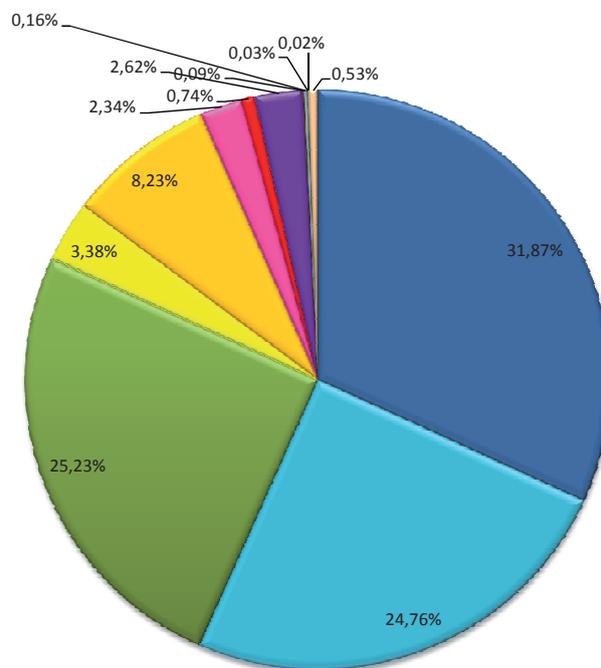


Les moyennes Aisne et Picardie de ce graphique sont issues de l'IDP, soit une moyenne sur la population simple compte. Les moyennes françaises sont publiées par l'ADEME tous les deux ans, les derniers chiffres connus sont ceux correspondant à l'année 2011.

Flux*	Tonnage 2012	Répartition en 2012	Répartition en 2008
Encombrants	33 420	31,88%	34,50%
Gravats**	25 966	24,77%	25,01%
Déchets verts	26 456	25,24%	27,40%
Ferrailles	3 550	3,39%	4,25%
Bois	8 632	8,23%	3,73%
Cartons/papiers	2 542	2,34%	2,40%
DDS**	772	0,74%	0,53%
DEEE**	2 745	2,62%	1,04%
Huiles***	96	0,09%	0,09%
Pneumatiques***	173	0,16%	0,05%
Batteries**	30	0,03%	0,03%
Piles**	19	0,02%	0,01%
Autres****	524	0,50%	0,95%
Tonnages connus collectés dans les déchèteries de l'Aisne	104 834	100%	
Performance (en kg par habitant desservi*****)	201		

* le verre collecté en déchèterie a été assimilé au collecte hors déchèterie
 ** Les tonnages ne sont pas connus pour toutes les collectivités et pour certains flux, ils sont estimés
 *** Pour certaines déchèteries, les données en volume ou en unité ont été converties en poids
 ****Plastiques durs, DIB lourds, plâtre
 ***** 521 814 habitants desservis (population des EPCI de l'Aisne - la Communauté de Communes du Vermandois, le SI-EVDM Ouest de Coucy, les communes indépendantes + les habitants extérieurs à l'Aisne accédant à certains sites).

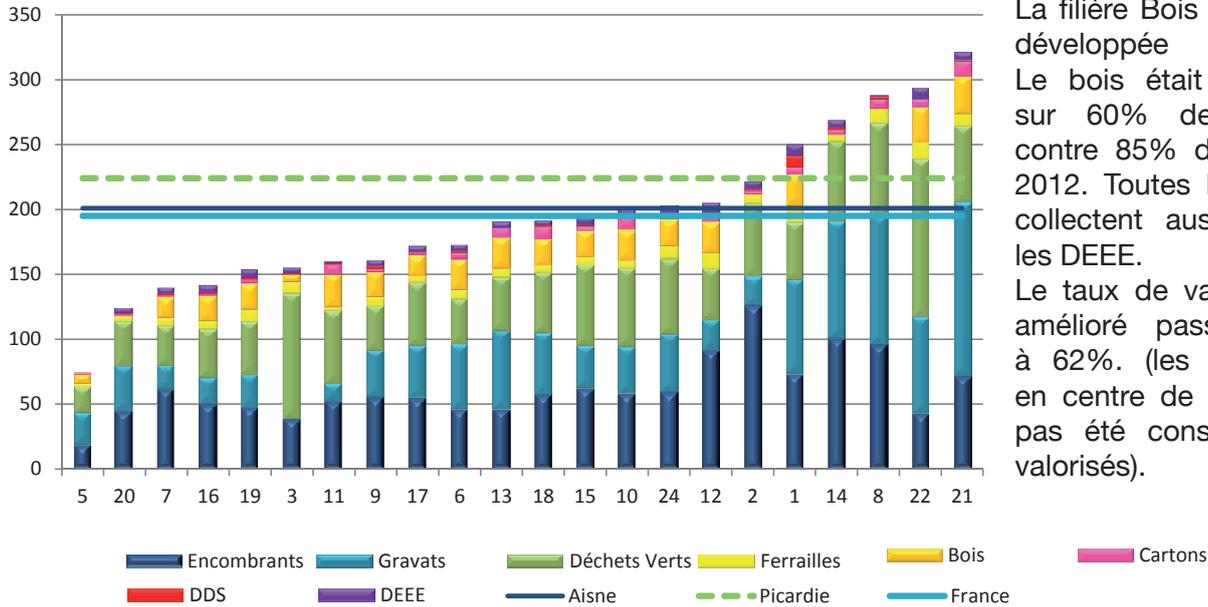
Répartition des flux collectés en déchèterie



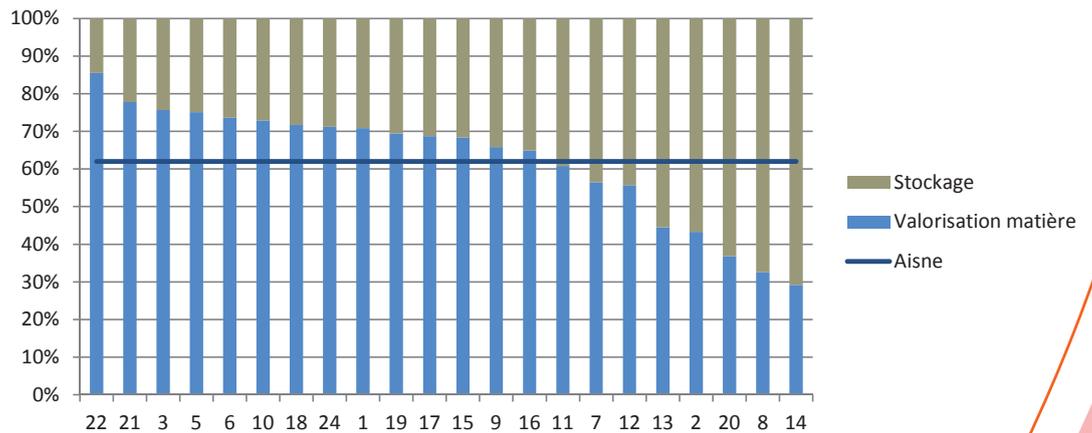
Les encombrants, déchets verts et gravats représentent toujours plus des 3/4 des tonnages de déchèterie. Toutefois leur part a diminué de 5% entre 2008 et 2012 grâce à la montée en puissance d'autres flux comme le bois, les DEEE, les DDS.

Les déchèteries

kg/habitant **Production collectée en déchèterie par flux en kg/habitant**



Taux de valorisation des déchets collectés en déchèterie par le service public



> ASPECT FINANCIER <

	Moyenne axonaise ¹	Minimum	Maximum	Moyenne axonaise ¹	Minimum	Maximum
	En euros TTC/Tonne (18 collectivités)			En euros TTC/Habitant (21 collectivités)		
Coût du service	102,72	52,37	145,38	19,10	3,40 ²	29,63
	En euros TTC/Tonne			En euros TTC/Habitant desservi		
Coût de gardiennage	17,61	3,82	48,54	3,72	0,78	6,87
Coût d'enlèvement	29,05	10,82	53,03	6,35	2,70	11,36
Coût de traitement	50,24	30,58	91,17	10,97	7,01	22,71

La moyenne pondérée des coûts du service «déchèterie» a été calculée, pour les coûts à la tonne sur 17 collectivités, pour les coûts à l'habitant sur 19 collectivités (plus de 305 000 habitants). Les coûts de gardiennage, de transport et de traitement ne sont connus que pour 7 à 8 collectivités (soit environ 105 000 habitants).

Les déchèteries

Coût par flux		Moyenne axonaise ¹	Minimum	Maximum	Moyenne axonaise ¹	Minimum	Maximum
		En euros TTC/tonne			En euros TTC/habitant desservi		
Encombrants	Enlèvement	27,31	14,77	54,36	1,98	0,80	3,03
	Traitement	80,13	62,11	112,85	5,48	2,75	9,04
	Total	110,89	81,61	143,92	8,29	4,73	11,69
Gravats	Enlèvement	9,01	7,56	29,13	0,55	0,16	1,51
	Traitement	8,99	0,00	18,01	0,55	0,00	1,25
	Total	17,86	7,90	40,30	1,00	0,29	2,76
Déchets verts	Enlèvement	24,60	17,30	39,52	1,30	0,70	2,82
	Traitement	23,36	10,23	39,22	1,34	0,62	2,65
	Total	50,19	38,39	76,62	2,54	1,67	5,47
Ferrailles	Enlèvement	34,20	10,44	61,52	0,20	0,06	0,51
	Recettes	85,32	12,18	194,50	0,59	0,07	2,12
Cartons	Enlèvement	71,50	33,62	214,55	0,39	0,12	0,98
	Traitement	6,27	0,00	29,84	0,03 ³	0,00	0,21
	Total	76,25	0,55 ⁴	215,11	0,40	0,00 ⁴	0,98
	Recettes	30,29	3,92	127,46	0,16	0,02	0,50
Bois	Enlèvement	36,10	15,51	63,08	0,45	0,03	1,23
	Traitement	26,46	10,70	137,21	0,35	0,01	0,88
	Total	67,49	31,79	104,33	1,03	0,03	2,62
DDS	Enlèvement	470,67	140,57	1078,85	0,64	0,16	2,10
	Traitement	741,84	450,87	1251,49	1,01	0,58	2,44
	Total	993,15	370,89	2330,34	1,74	0,59	4,54

Les moyennes pondérées ont été établies sur la base de données d'une quinzaine de collectivités (environ 270 000 habitants).

¹ Moyenne pondérée des coûts en euros TTC renseignés dans le cadre de l'IDP, ils peuvent ne pas être comptabilisés de la même façon dans toutes les collectivités (charges de personnel, transport pour les collectivités en régie, déductions des recettes et soutiens).

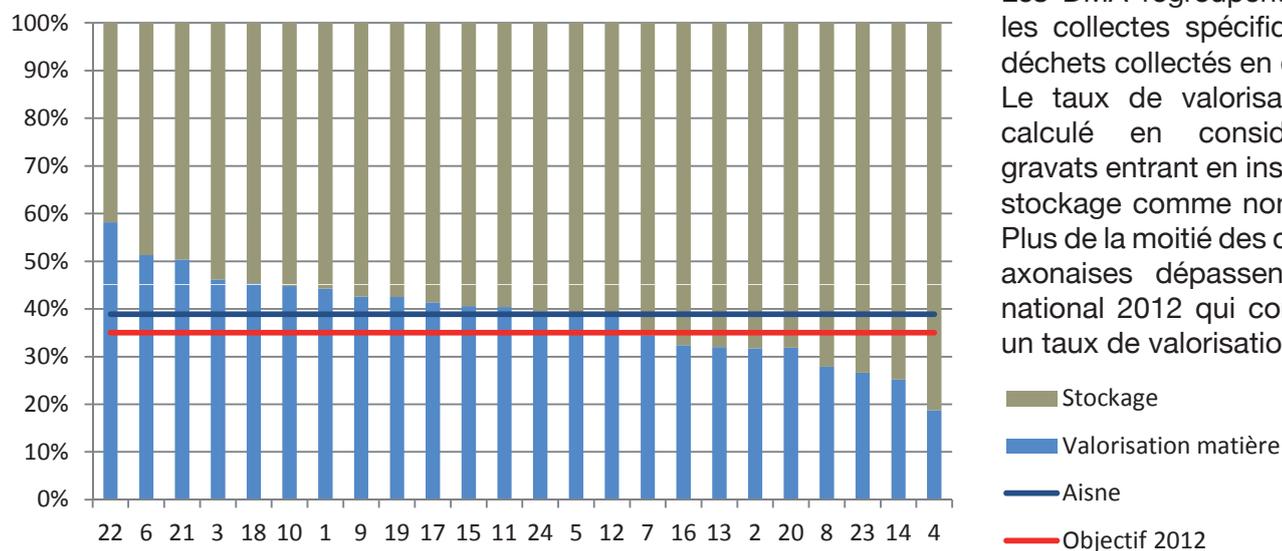
² Collectivité en convention uniquement

³ Le coût de traitement est pour la moitié des collectivités égal à zéro

⁴ Les recettes ont été déduites du coût de transport et de traitement

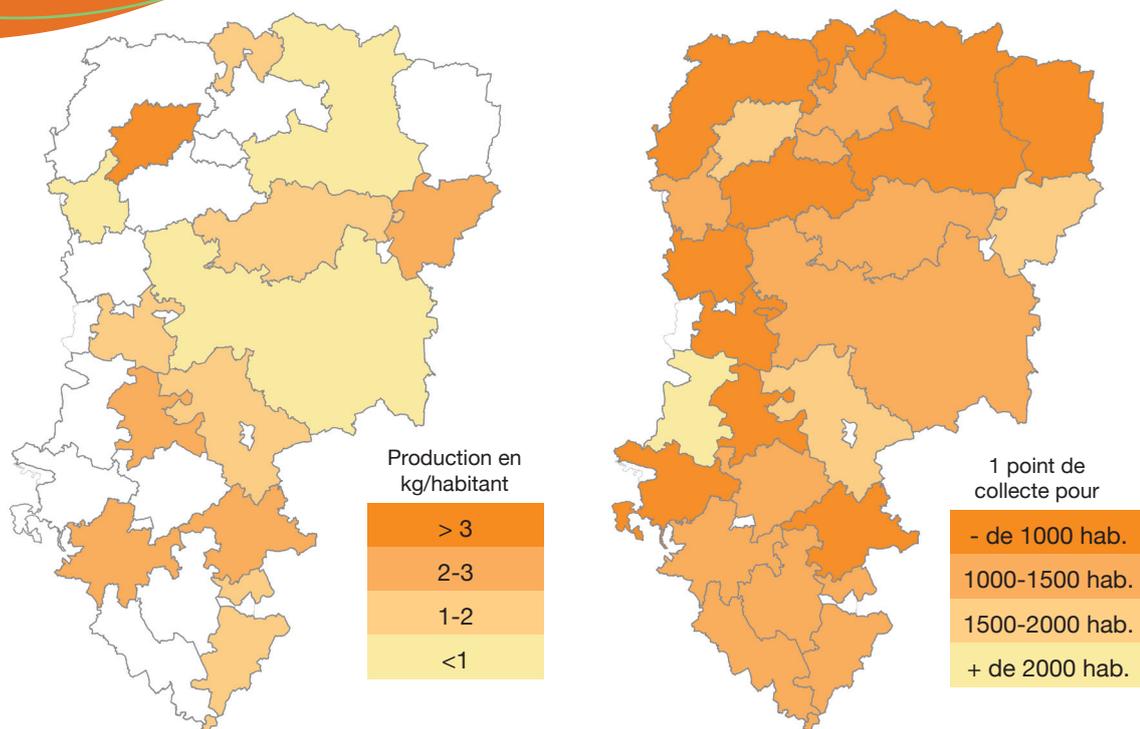
Les DMA

Taux de valorisation des DMA



Les DMA regroupent les OMA, les collectes spécifiques et les déchets collectés en déchèterie. Le taux de valorisation a été calculé en considérant les gravats entrant en installation de stockage comme non valorisés. Plus de la moitié des collectivités axonaises dépassent l'objectif national 2012 qui correspond à un taux de valorisation de 35%.

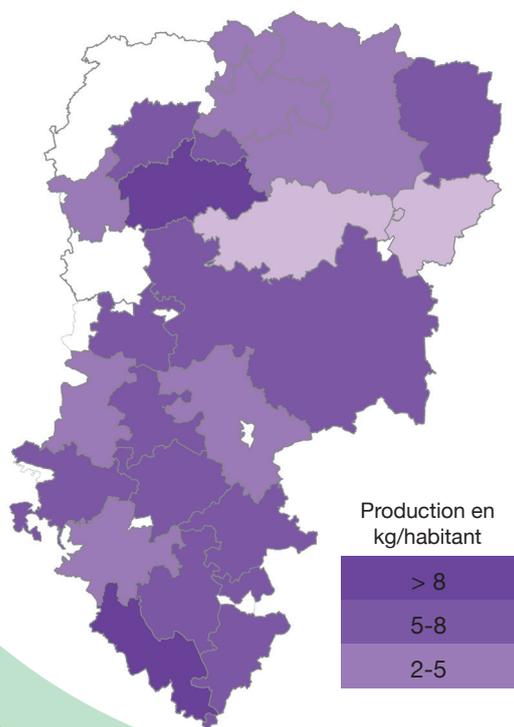
Collecte des TLC



La collecte des Textiles-Linge-Chaussures (TLC) est organisée sur le territoire par différents opérateurs (Le Relais près de Soissons et près de Cambrai, Ecotextile près de Noyon) en plus des vestiaires (Croix Rouge, Secours Populaire, ...). Les chiffres renseignés dans le cadre de l'IDP ne reflètent pas la réalité de la collecte. La performance moyenne est supérieure à 3 kg/habitant dans l'Aisne. Les données sont donc partielles souvent correspondant uniquement aux tonnes collectées en déchèterie.

Eco-TLC, l'éco-organisme en charge de la filière, a fourni la liste des points de collecte dans le département de l'Aisne (décembre 2013). La carte ci-dessus montre la couverture en points de collecte, qui est très bonne dans l'Aisne avec en moyenne un point pour 1 048 habitants Eco-TLC verse un soutien à la communication à partir d'une couverture égale ou inférieure à 1 point pour 2 000 habitants.

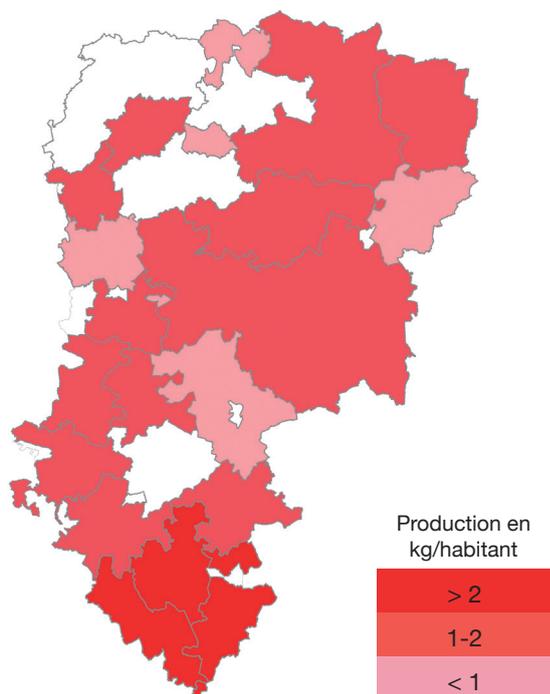
Collecte des DEEE en déchèterie



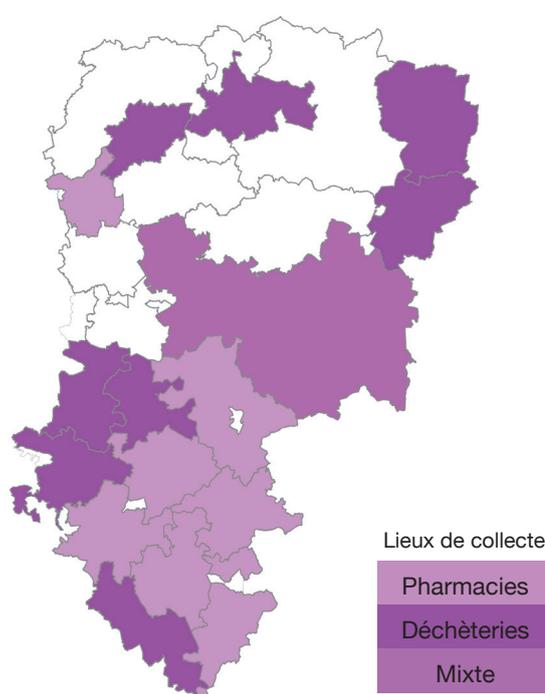
Les données de l'OCAD3E indique 3 043 tonnes de DEEE collectés par les collectivités axonaises en 2012. En considérant tous les points de collecte (déchèteries, distribution, ESS), ce sont 3 898 tonnes qui ont été collectées en 2012 soit 7 kg par habitant (l'objectif national 2012 est à 8kg par habitant).

Les filières REP

Collecte des DDS



Collecte des DASRI



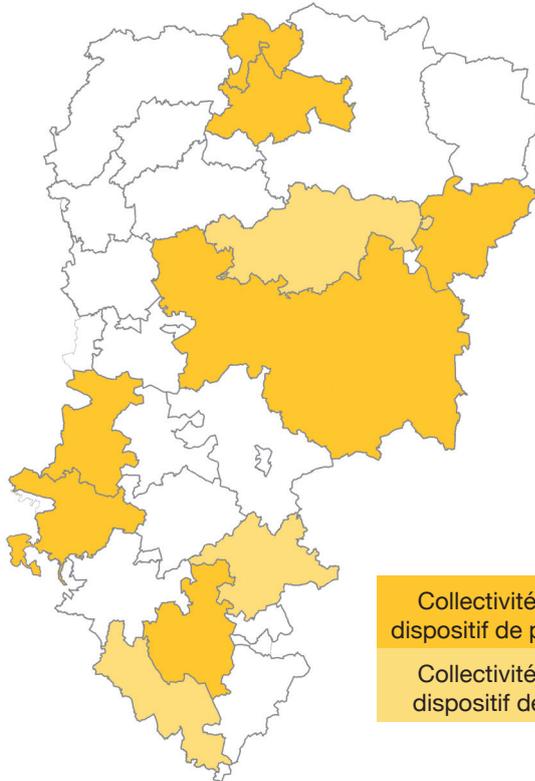
La filière des DDS ménagers se met en place progressivement, les performances attendues sont de 0,5 kg/habitant en 2015. Mais les collectivités n'ont pas attendu la mise en place d'un éco-organisme pour collecter ce flux de déchets dangereux. Aujourd'hui toutes les collectivités sont au-dessus des performances mais les DDS des professionnels y sont comptabilisés.

La carte ci-dessus présente les collectivités qui ont financé la collecte et le traitement des DASRI des patients en auto-traitement soit par le biais des pharmacies soit sur leur(s) déchèterie(s) en 2012.

	Contractualisation avec les éco-organismes						
	Emballages	Papiers	DEEE	Lampes	Piles	Pneus	TLC
CC du Canton de Charly-sur-Marne	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	Eco TLC
CC du Canton de Condé-en-Brie	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes		Corepile		
CC du Canton de St-Simon	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	
CC du Canton d'Oulchy-le-Château	Eco-Emballages	Eco Folio					Eco TLC
CC de Chauny / Tergnier + Fresnes	Adelphe	Eco Folio	Eco-systèmes		Corepile		Eco TLC
SIRTOM du Laonnois	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile		Eco TLC
CC de l'Ourcq et du Clignon	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	Eco TLC
CC du Pays de la Serre	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	
CC du Pays de la Vallée de l'Aisne	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes		Corepile	Aliapur	
CC du Pays des 3 Rivières	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	Eco TLC
CC des Portes de la Thiérache	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	
CC de la Région de Château-Thierry	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	Eco TLC
CC de la Région de Guise	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	
CA de Saint-Quentin	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes		Corepile	Aliapur	Eco TLC
CA du Soissonnais	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum		Aliapur	Eco TLC
CC du Tardenois	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile		Eco TLC
CC de la Thiérache d'Aumale	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	Eco TLC
CC de la Thiérache du Centre	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	Eco TLC
CC du Val de l'Ailette	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile		Eco TLC
CC du Val de l'Aisne	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile		Eco TLC
CC du Val d'Origny	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum			
CC de la Vallée de l'Oise	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes		Corepile	Aliapur	Eco TLC
CC du Vermandois	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	
CC de Villers-Cotterêts Forêt de Retz	Eco-Emballages	Eco Folio	Eco-systèmes	Recyclum	Corepile	Aliapur	Eco TLC

La prévention

Les collectivités engagées



En 2008, deux collectivités étaient engagées dans un dispositif de prévention. Depuis d'autres collectivités ont également mis en place des politiques de prévention. En 2012, sont engagés dans un PLP (programme local de prévention) soutenus par l'ADEME, les Communautés de Communes des Portes de la Thiérache, de la Région de Château-Thierry, du Pays de la Vallée de l'Aisne, le SIRTOM du Laonnois. Les Communautés de Communes de la Région de Guise et de la Thiérache d'Aumale ont contractualisé un COT déchets (Contrat d'Objectifs Territorial). La Communauté de Communes de Villers-Cotterêts a choisi de mener un PLP sans contrat avec l'ADEME. Le Grenelle de l'Environnement impose aux EPCI de collecte et de traitement de s'engager dans un PLP, c'est ce qu'ont fait les Communautés de Communes du Canton de Charly sur Marne, du Pays de la Serre et du Tardenois en 2013.

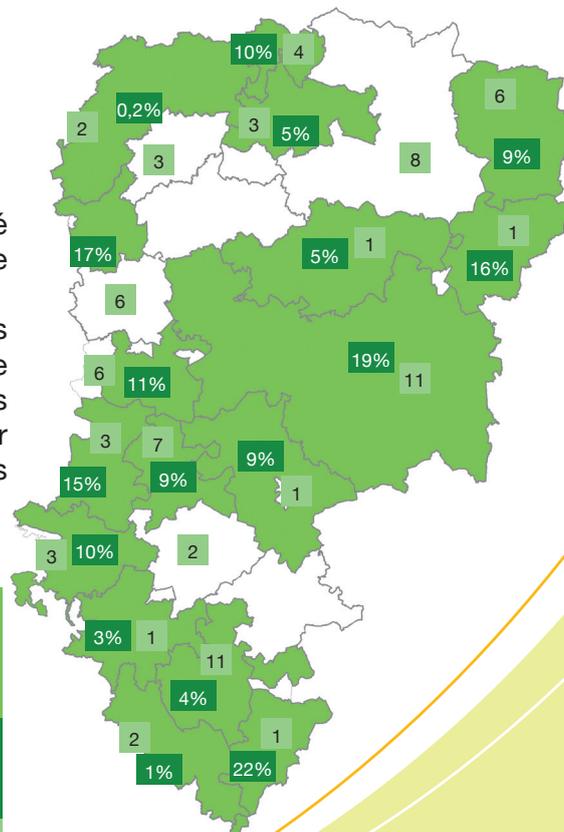
Légende

- Collectivités engagées dans un dispositif de prévention (PLP, COTd)
- Collectivités engagées dans un dispositif de prévention en 2013



En 2008, seules 10 collectivités avaient engagé une campagne de promotion du compostage domestique. En 2012, 17 collectivités avaient distribué des composteurs à leurs habitants. Parallèlement le Conseil Général de l'Aisne a mis en place depuis 2010, une formation destinée aux axonais pour devenir guide composteur. Fin 2012, 83 axonais avaient reçu la formation.

Le compostage domestique



Légende

- Collectivités ayant mis en place une promotion du compostage domestique via la distribution de composteurs
- Taux d'équipement : nombre de composteurs distribués / nombre de foyers
- Nombre de guide-composteurs formés par le département

La prévention



THÉMATIQUES	ACTIONS	POURCENTAGE DE COLLECTIVITÉS ACTIVES PAR ACTION
SENSIBILISATION DES PUBLICS	Sensibilisation du grand public	50%
	Sensibilisation des scolaires	58%
	Sensibilisation des communes	25%
	Opérations témoins	4%
	Achats éco-responsables	4%
ECO-EXEMPLARITÉ	Evènements pauvres en déchets	4%
	Réduction des fournitures (papier,...)	17%
	Dématérialisation de la communication	29%
	Prévention et gestion des biodéchets	21%
	Critères de prévention dans les marchés publics	4%
ACTIONS EMBLÉMATIQUES NATIONALES	Compostage de proximité	67%
	Gaspillage alimentaire	4%
	Stop-pub	58%
	Sacs de caisses réutilisables	0%
ACTIONS D'ÉVITEMENT	Promotion du réemploi	8%
	Local dédié réemploi	21%
	Réparation	4%
	Récupération pour réemploi	29%
	Location ou co-achat	4%
	Consignes sur les emballages	4%
	Eau du robinet	4%
	Dématérialisation chez l'habitant	4%
	Couches lavables	4%
PRÉVENTION DES ENTREPRISES ET DÉCHETS DANGEREUX	Écoproduction	0%
	Écodistribution	0%
	Écoconception	0%
	Réduction des produits toxiques	0%
	Évitement ou récupération piles	17%
	Évitement ou consommables bureaux	13%
	Jardin au naturel	8%



En 2012, Valor'Aisne a distribué 2 314 autocollants Stop-Pub, principalement aux communautés de communes ou mairies, mais aussi à quelques particuliers et à l'inspection académique.

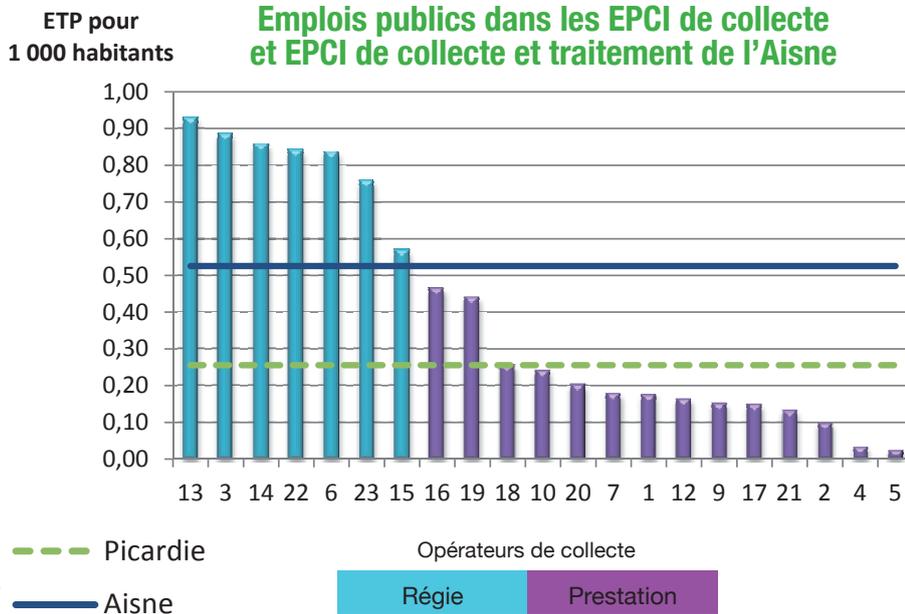
SERD 2012 Atelier Déco'Citoyen

Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon, du Canton d'Oulchy le Château, Valor'Aisne



Les emplois publics

Au total, ce sont 268,6 ETP qui sont employés par les EPCI de collecte de l'Aisne (données connues pour 92% de la population axonaise).



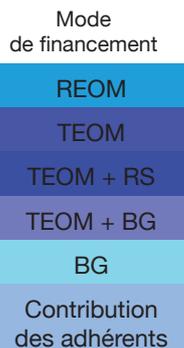
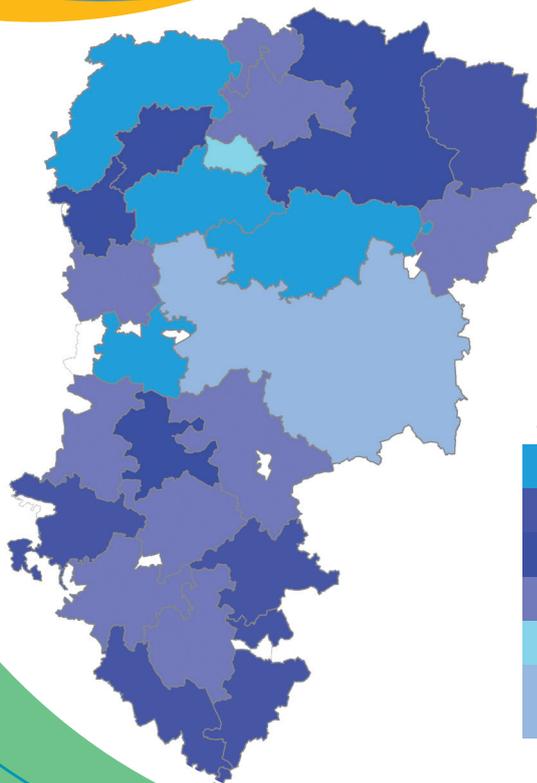
Valor'Aisne compte 105 emplois permanents.

On dénombre 39,3 ETP pour les gardiens de déchèteries pour 35 déchèteries (données manquantes pour 3 collectivités), soit l'équivalent de 1,12 ETP par déchèterie.

Le temps de travail dédié à la communication représente 23,8 ETP, soit 1,1 ETP par collectivité. Ce chiffre est toutefois à nuancer car 6 collectivités (sur 20) indiquent ne pas avoir d'agent pour la communication sur les déchets.

8 ETP dans l'Aisne sont dédiés à la prévention des déchets.

Le financement du service



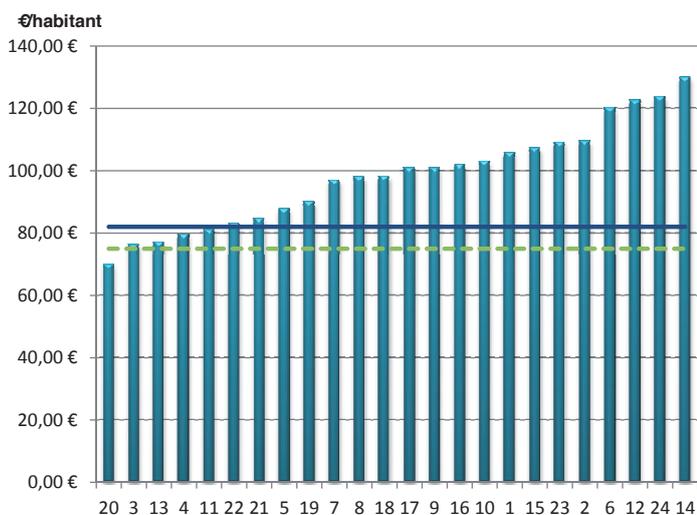
En 2008, une seule collectivité avait mis en place la redevance spéciale.

Les collectivités qui financent le service d'élimination des déchets par le biais de la TEOM et du budget général, ont pour la plupart augmenté la part de la TEOM, seules 2 collectivités ont maintenu leur taux par rapport à 2008. Une collectivité est passée d'un financement à 100% par le budget général à un financement mixte, TEOM + budget général.

Les coûts du service

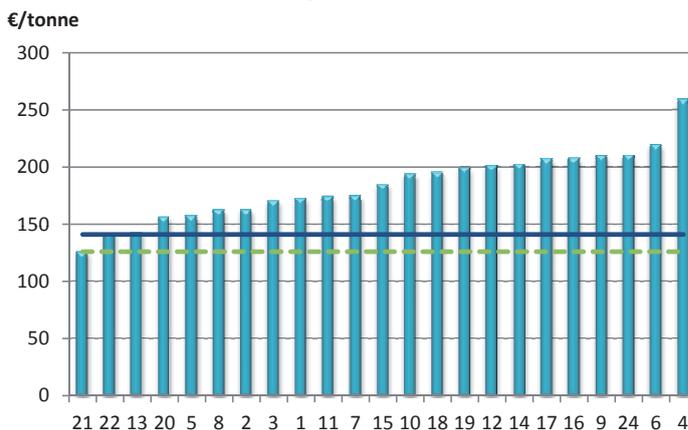
Les coûts n'ont pas été compilés dans le logiciel e-coût comme dans la publication sortie à l'occasion de l'étude d'optimisation du service de gestion des déchets ménagers de l'Aisne. Aucune comparaison n'est donc possible. Les coûts par habitant et par tonne présentés sont les coûts complets TTC sans déduction des recettes et des aides, divisés par le nombre d'habitants (population double compte) et par les tonnes totales collectées.

Coût complet TTC du service de gestion des déchets ménagers et assimilés par habitant

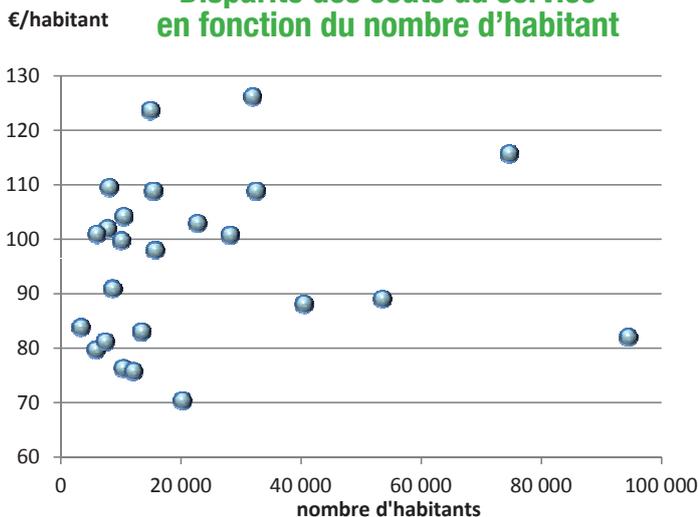


--- Picardie
— Aisne

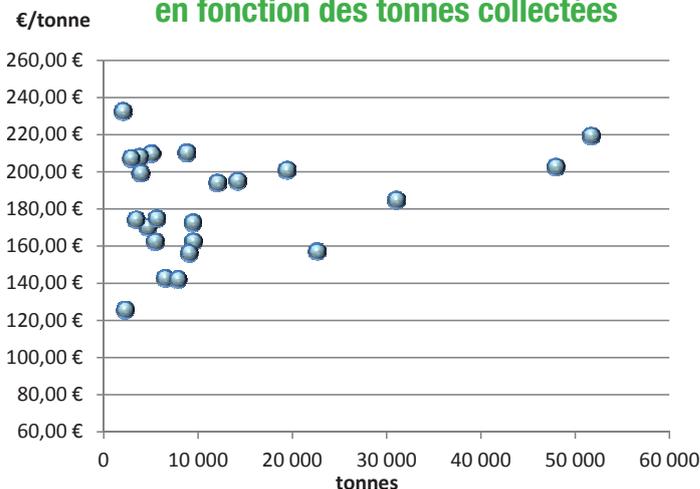
Coût complet TTC du service de gestion des déchets ménagers et assimilés par tonne



Disparité des coûts du service en fonction du nombre d'habitants



Disparité des coûts du service en fonction des tonnes collectées



La moyenne picarde et axonaise provient des données de l'IDP (données 2012).



Valor'Aisne

Syndicat départemental de traitement
des déchets ménagers de l'Aisne

Pôle d'Activités du Griffon
80 Rue Pierre-Gilles de Gennes
02000 BARENTON BUGNY

tel : 03 23 23 78 20

fax : 03 23 23 08 04

info@valoraisne.fr

www.valoraisne.fr

SIRET 250 208 790 00031 - APE 3821Z

www.valoraisne.fr
Le tri, on a tout à gagner.